The

Robert E. Gross
Collection

A Memorial to the Founder
of the
Lockheed Aircraft
Corporation

Business Administration Library
University of California
Los Angeles

DISSERTATION

SUR LE

COMMERCE,

PAR MR. LE MARQUIS

JEROME BELLONI,

BANQUIER DE ROME,

TRADUITE DE L'ITALIEN

PAR

MR. A * * *.

A LA HAYE,
AUX DEPENS DE LA COMPAGNIE.
M. DCC. LV.

PREFACE.

§. I.

NON obſtant le grand nombre d'Auteurs qui ont pris la plume pour écrire ſur le Commerce pour expliquer les matieres, qui s'y rapportent, & pour rendre un juſte hommage à ſa Cauſe & à ſon Origine, il eſt très-evident qu'ils n'ont pas eû le même but, en conſacrant leurs veilles à ce travail. Quelques uns ne paroiſſent avoir travaillé que dans la ſeule Intention de briller dans la Republique des Lettres, d'autres en ſe propoſant une fin plus noble & plus intereſſante ont tourné toutes leurs vues ſur l'utilité, que les Peuples en peuvent retirer, en démontrant en même temps, combien il contribuë à faire proſpérer les Etats, dans leſquels il ſe trouve établi. Il en reſulte, que ceux qui n'ont travaillé que

pour le bien des Lettres, ne nous préſentent qu'une Hiſtoire du Commerce tel qu'il ſe faiſoit anciennement: & que ceux au contraire de la ſeconde claſſe, ſe ſont appliqués à profiter de la varieté des Circonſtances pour frayer pour ainſi dire de nouvelles routes, par leſquelles on puiſſe avancer d'autant plus ſurement l'avantage de la Societé. Pluſieurs entre ces derniers ont fait tous leurs efforts, pour nous donner une Idée claire & diſtincte du Commerce, en ſe ſervant à cette fin de diverſes Methodes, & en mettant au jour pluſieurs obſervations utiles: Mais il s'en faut de beaucoup, ſuivant moi, qu'ils ayent ſaiſi à fonds cette matiere, ni qu'ils en ayent donné une Notion preciſe & complete. Effectivement, quoique leurs Ecrits ſoient aſſez diffus, qu'ils contiennent nombre de Regles & de Maximes, des Exemples & des Modelles, pour faciliter la pratique du Commerce, on n'y revéle cependant point ces Cauſes ſecretes, qui en ſont le grand mobile; on ne ſe met même pas en peine de demontrer, quelle ſecouſſe il faut donner à cette lourde Maſſe, pour la faire tourner. Ainſi puiſ-

puiſque le Commerce renferme en lui-même un champ ſi vaſte ; puiſqu'il eſt ſujet à des Changements ſans nombre : on ne ſçauroit rendre un plus grand ſervice au Public, qu'en lui en préſentant un Syſtème abregé, au moyen duquel, & à l'aide de l'Explication de quelques Chapitres préliminaires dans leſquels on demontre comment une cauſe peut mettre l'autre en mouvement, en faiſant jouër de certains Reſſorts, il puiſſe d'un coup d'œil développer le tout, & acquerir une Connoiſſance parfaite d'une matière auſſi étenduë.

§. II.

Une Idée générale, donnée de la ſorte, ſera d'autant plus avantageuſe, puiſque dès qu'on connoitra les principaux fondements du Commerce, on ſera non ſeulement inſtruit de ce qui ſert de Règle aux autres pour faire le Commerce, mais auſſi de ce qui doit guider les Princes & tous ceux qui ſont à la tête des Republiques, pour juger ſainement des Cauſes de l'augmentation ou de la diminution du Commerce d'un

Etat, de ſon abondance ou de ſa decadence. Peut-on entreprendre un Ouvrage plus utile? Y a-t-il au monde rien de plus ſatisfaiſant, que de connoître les Cauſes qui font proſperer le Commerce d'un Pays, ou de ſçavoir y apporter du Remede, s'il venoit à retrograder, que de pouvoir comparer un Royaume avec l'autre par rapport à ſon Negoce? Il me ſemble qu'il y a autant de différence entre la façon ordinaire d'enſeigner le Commerce, & celle de laquelle nous parlons ici, qu'il y en a entre un homme qui n'auroit point d'autre connoiſſance de la Geographie que celle que l'œil lui donne en regardant les Cartes, & les noms des Villes, que ſa memoire lui fournit, & un qui ne connoit point le Syſtême du Monde, les Cercles de la Sphere ou la poſition du Globe terreſtre, & celui qui a commencé par la Sphere artificielle, qui connoit à fonds l'ordre & l'œconomie de toutes choſes, & qui peut en rendre raiſon.

§. III.

Il en eſt de méme, ainſi que nous l'avons

vons déja dit, dans le Commerce ; & comme il eſt impoſſible d'en expoſer les principaux Effets, & d'en rendre raiſon à moins qu'on n'en explique les Elements, j'ai ouï qu'il ſeroit convenable de traiter cette matiere de la même façon qui je viens d'indiquer, & de faire tous mes efforts pour expoſer & pour *confronter* la liaiſon qui exiſte entre les Cauſes principales du Commerce. Cet Ouvrage ſe diviſera donc ſuivant ſes différents états, & par une Conſequence naturelle, ſuivant les différents Effets qui en decoulent.

§. IV.

Comme en fait de Commerce il faut ſur-tout faire attention à trois choſes, ſçavoir à la Monnoye, aux Changes, & à la proportion entre l'or & l'argent, parceque ces deux Metaux forment ce qu'on appelle la Monnoye; il eſt eſſentiel, que nous traitions de chacun de ces trois articles ſeparement, après avoir démontré préalablement ce que c'eſt que le Commerce ; combien il eſt important par lui-même non ſeulement aux divers Etats & Gouvernements, mais

auſſi à tout le Genre-Humain en général. C'eſt dans ces quatre Chapitres que nous renfermons cette importante entrepriſe. Nous y ajouterons une addition laquelle fournira, par les mêmes Maximes que nous établirons, des obſervations, leſquelles expliqueront, comment les forces d'un Etat ſe peuvent augmenter & fortifier moyenant le Negoce & une bonne Oeconomie dans l'adminiſtration des Finances. Au reſte ces differents chefs que nous entreprenons d'éclaircir, étant ſi fort liés enſemble, & ayant entre eux un rapport ſi étroit, il ſera impoſſible de traiter des uns ſans toucher en même temps, en paſſant, aux autres; nous ſerons forcés de repeter quelques fois, ce que nous avons déja dit, ſur-tout ſouhaittant, comme nous le faiſons, que nos Lecteurs puiſſent ſaiſir facilement les principes & les fondemens du Commerce. Quelque vaſte que ſoit notre deſſein, quels embarras que nous puiſſions rencontrer dans notre chemin, nous nous flattons cependant de parvenir à leur pouvoir donner une Idée claire de cette matiere dans cette Diſſertation.

DIS-

DISSERTATION

SUR LE

COMMERCE,

PAR MR. LE MARQUIS

JEROME BELLONI,

BANQUIER DE ROME.

CHAPITRE I.

De la Nature du Commerce, de son Origine, & son Utilité.

§. I.

EN reflechissant sur la signification de ce nom & sur son Origine, il paroit que le Commerce est une une Societé reciproque, formée entre les hommes, afin de changer entre eux les choses les plus necessaires à la vie, en sorte que l'un est obligé de re-

recevoir de l'autre, ce dont il a besoin, & que tous sont également tenus de se secourir. Son Origine est aussi ancienne que celle de la fondation des Villes, quoique d'autres Auteurs la fassent remonter infiniment plus haut: puisque ce n'est que depuis ce temps-là que les hommes, (par la Volonté de la Divine Providence) commençant à sentir leur propre Indigence, s'établirent en commun afin de pouvoir s'entr'aider reciproquement ; parce que ceux qui vivoient ainsi ensemble, pouvoient se procurer plus aisément, l'abondance des aliments, les habillements dont ils avoient besoin, la culture des Terres, du Betail, & des habitations convenables. Mais étant devenus petit à petit plus polis dans la suite des temps & s'étant rendus plus industrieux, ils introduisirent les arts parmi eux; ceux-ci porterent le Commerce à un tel point, que s'il n'avoit été employé au commencement, que pour remedier uniquement à l'Indigence, il devint dans la suite la source d'un gain considerable, & un établissement solide de la Societé; il rendit non seulement les Royaumes opulents, il devint aussi le lien des Pays & des Nations, & en un mot de tout le Genre Humain. Cette Verité est clairement prouvée par Plutarque, dans la Vie de Solon, en ces termes: „ *Le Com-*
„ *merce*, dit-il, *étoit autre fois très-glo-*
„ *rieux, par son moyen on se familiarisoit*
„ *avec les nations barbares, on se lioit d'a-*
„ *mitié avec les Rois, on acqueroit diverses*
„ *Connoissances, & plusieurs Marchands ont*
„ *fondé des grandes Villes.* §. II.

§. II.

C'eſt ainſi que pluſieurs Nations anciennes, ſentant l'utilité du Commerce, s'y adonnérent entierement. Sans nous arrêter ici aux Tyriens, peuple aſſez connu & fameux dans l'hiſtoire, ni à leurs deſcendants les Carthaginois, la puiſſance desquels fut ſi conſiderablement augmentée par le Negoce qu'ils devinrent la Terreur des Romains; ſans parler des Egyptiens, Peuple des plus anciens, chez leſquels au temoignage de *Diodore* de *Sicile* Liv: 1. Ch. 5. *Pſammeticus* introduiſit le premier le Commerce; il ſuffit de dire, qu'on n'a qu'à parcourir les Monarchies les plus anciennes & les plus fameuſes, on trouvera que le Commerce y a toujours été en vigueur, qu'il a pourvû à leur maintien & à leur ſplendeur. Mais laiſſons le Commerce des des Anciens & ſes progrès, puiſque ce detail eſt entierément oppoſé à notre but, & plûtôt digne de ceux qui font parade de leur Erudition: paſſons de l'Antiquité à des Temps plus voiſins des nôtres. Voyons à preſent, quelles Richeſſes le Commerce a procuré à l'Europe, dans des Siecles moins éloignés. Nous ne pouvons mieux nous en éclaircir, que dans l'hiſtoire de cette célébre & fameuſe ſociété des Villes Anſeatiques, leſquelles formerent une ſociété pour le Trafic, qui dura quelques ſiecles, avec un bonheur des plus étonnants. Cette Compagnie de Marchands, tirant ſon origine

gine d'une ſeule Ville, ſçut étendre ſon Commerce au long & au large, le rendre ſi riche & ſi conſiderable, qu'elle devint l'appuy & le ſoutien des Rois les plus puiſſants. On peut aiſement juger par là de quelle Etendue le Commerce doit avoir été alors, puiſque Colomb n'avoit pas encore decouvert l'Amerique pour le Roi d'Eſpagne, & que les Portugais cachoient aux yeux du reſte de l'Europe le Commerce qu'ils faiſoient aux Indes Orientales: les derniers commencerent à cottoyer l'Afrique, & s'ouvrirent un chemin avec cette partie du Globe par la mer rouge & par l'Egypte. Il eſt évident de là que la puiſſance du Commerce, ſoutenue de l'Induſtrie des peuples, n'a fait que croitre de plus en plus, non pendant un ou quelques peu de ſiecles mais en tout temps & parmi toutes les nations, & que c'eſt par le Negoce que les Royaumes, & les Republiques les plus fameuſes ſont parvenû au plus haut degré de leur Grandeur.

§. III.

Mais en raiſonnant ſur le Commerce nous ſommes obligés d'examiner ſa nature de même que les Effets qu'il peut produire; & comme il eſt très-conſtant que le Commerce conſideré en lui-même peut enrichir un Royaume, il eſt auſſi certain qu'il peut l'appauvrir. Il ſera donc très à propos de demontrer, non ſeulement quel eſt ſon pouvoir pour produire des richeſſes immen-

menſes, mais il faut établir auſſi les Cas, dans leſquels il fait naître des Effets contraires.

§. IV.

Pour nous en acquiter avec plus d'ordre & de preciſion, il ſera bon d'obſerver avant toutes choſes, que le mot de Commerce eſt ſuſceptible de deux ſens, par rapport au même Royaume, dont il eſt queſtion : en tant qu'il ſignifie l'Exportation & le debit des Marchandiſes, avec leſquelles un tel Royaume trafique dans les autres Pays, & les y porte, pour l'uſage des habitans, nous le nommerons *Commerce actif*, & au contraire, l'Importation des Marchandiſes qui ſe fait des Pays étrangers pour l'uſage du même Royaume ſera appellé ſon *Commerce paſſif*. Comme un Royaume peut être comparé aux autres par rapport à ſon Commerce, il ſe peut qu'il en ſorte une quantité égale de Marchandiſes pour l'uſage des autres, à celle qu'il en retire pour le ſien ; dès que cette Importation n'excede en aucune façon l'Exportation, cet état d'égalité portera le nom *d'Equilibre*, de ſorte qu'il faut avoir recours à la balance, du moment qu'on obſerve la moindre inegalité à cet égard, & ne pas perdre de vûe qu'elle panche toujours en faveur de celui qui fournit le plus. Il faut encore remarquer, que depuis que le premier Commerce que les hommes ont fait enſemble, lequel ne conſiſtoit que dans un ſimple Echange

ge des Choſes, a ceſſé, l'uſage de la monnoye a été inventé, & qu'il n'a été introduit pour aucune autre fin, que pour ſervir de Meſure commune de ces mêmes choſes qu'on trocquoit, parceque l'Echange effectif ou réel dans le même genre devenoit très-difficile, ainſi que nous le demontrerons plus amplement quand nous traiterons de la Monnoye.

§. V.

S'il eſt donc inconteſtable, (ainſi que nous l'avons demontré au commencement de ce Chapitre) que les Echanges ou les trocs n'ont été introduits parmi les hommes que pour ſuppleer à leurs beſoins reſpectifs, que la monnoye a été inventée du depuis, pour remplacer les Marchandiſes qu'on devroit naturellement changer contre d'autres: Il eſt auſſi conſtant que l'abondance de l'argent, de quel coté qu'il ſe trouve, indique l'abondance des choſes, dont elle eſt la meſure. De-là reſulte que ceux qui en poſſedent une grande quantité paſſent pour riches à juſte titre, & les Royaumes qui ſe trouvent dans cette heureuſe ſituation pour opulents. Si nous examinons d'un autre coté l'Etat d'un Royaume & l'argent qui s'y trouve, (lequel comme nous l'avons deja remarqué, n'eſt autre choſe que la meſure, ou le prix, des Marchandiſes) dès qu'on y voit regner cette abondance d'argent, on peut aiſement conclure qu'il fait un grand Commerce d'Exportation avec

vec les Etrangers. Mais ſi cela n'eſt pas ainſi, on peut hardiment conclure au contraire, qu'il s'y fait un grand Commerce d'Importation, parceque les Marchandiſes s'y trouvent en plus grande quantité que l'argent & en font ſortir le peu qu'il y en a.

§. VI.

Quoique ce que nous venons de dire ſoit de la derniere Evidence, & qu'il ne ſoit pas beſoin d'y ajouter aucune preuve pour le confirmer puis qu'on en ſentira la Verité, dès qu'on voudra ſeulement faire uſage des lumieres de la raiſon pour en juger; cependant ces Reflexions etant pour ainſi dire les premiers fondements de ce que nous nous ſommes propoſés d'établir, & la baſe des Effets du Commerce, que nous allons expoſer, nous nous croyons être obligés de rendre cette matiere encore plus claire en la prouvant par des Exemples.

§. VII.

Nous ne nous écarterons point de notre ſujet en remarquant, qu'il n'y a point de Royaume qui n'ait ſa Ville Capitale, & d'autres aſſez conſiderables dans les Provinces, pourvuës de Remparts, ornées d'Edifices tant publics que particuliers, pluſieurs Villages & quantité de fermes: On ne ſcauroit douter, que l'Etabliſſement de toutes ces choſes, n'ait couté un certain prix, dès ſon Origine; qu'il nous ſoit permis

mis de faire quelques Reflexions là-dessus, & de supposer un Royaume entiérement destitué de Mines d'or & d'argent, lequel cependant a sû tant amasser par son *Commerce actif*, que cette quantité a été suffisante pour payer la Valeur de toutes ces choses; que le même Royaume apres avoir fait un amas aussi prodigieux, ait pris le parti de se concentrer pour ainsi dire en lui même, & d'interdire tout *Commerce Passif*; qui est-ce qui ne voit pas d'abord du premier coup d'œil, que toute cette masse d'or & d'argent doit naturellement se retrouver dans l'interieur du dit Royaume? Au lieu que si cela ne se trouve pas ainsi, si on n'y voit pas circuler une quantité proportionnée, on peut hardiment decider, que le *Commerce passif* s'y est introduit, & a absorbé ce qui en manque.

§. VIII.

Le Jugement que nous venons de faire, peut se former également de tous les Royaumes & de toutes les Republiques, dès que les mêmes causes y existent, puisque les Consequences qui en decoulent sont inevitables. Concluons donc que le Commerce opére dans tous les Royaumes, & dans tous les Etats avec la même force & avec la même efficace, soit à l'avantage soit au desavantage du Pays; que le *Commerce actif* y peut faire passer des Richesses considerables, & le *Commerce passif* epuiser des Tresors immenses. Ce que nous disons par rapport

rapport à un seul Pays, peut aussi s'appliquer à divers Peuples & même à des Nations entieres, qui ne peuvent manquer de se trouver dans une grande disette d'argent, dès qu'elles sont assujetties à un *Commerce passif*: l'Experience nous en rend un temoignage assuré, parcequ'il est inevitable que leur argent ne passe de cette façon entre les mains de ceux, avec lesquels ils avoient auparavant un *Commerce actif*.

§. IX.

Personne ne pourra nous contester, que tel est l'état de toutes les Puissançes de l'Europe, par rapport au Commerce des Indes Orientales; & il n'est pas besoin d'en donner d'autres raisons que celles que nous venons d'exposer, sçavoir, que le plus grand malheur qu'un Pays puisse essuyer, est celui d'être exposé à la voracité d'un *Commerce passif*, auquel cependant les Européens sont forcés de s'assujettir pour tirer de ces Pays eloignés les Marchandises qu'ils rapportent. Cela se confirmera d'autant plus, si nous considerons que ce Commerce est devenu si exorbitant, par la grande quantité de pierres pretieuses, de manufactures, de differentes especes de liqueurs, d'aromates, &c. qu'il nous fait parvenir, & que le luxe & le faste des hommes rendent si pretieux, que tout le benefice qu'on peut faire là-dessus, ne sçauroit compenser la valeur de l'or, de l'argent & des marchandises qu'on y porte pour les acquerir.

C'eſt encore une queſtion à decider, ſi la prodigieuſe quantité de Marchandiſes que nous recevons des Indes Orientales, ſi ces enormes ſommes d'argent qu'un y porte, & ſi le peu de Marchandiſes qu'il eſt permis d'y envoyer; il eſt à decider dis-je, ſi nous tirons plus d'argent des Indes Occidentales, que nous en faiſons paſſer aux Orientales.

§. X.

Et quoiqu'il ne ſoit ni de notre deſſein, ni de notre ſphere de reſoudre ici ce probleme, nous oſons neanmoins pour mieux éclaircir ce que nous avons avance, & pour prouver plus clairement l'influence du Commerce ſoit pour le gain ſoit pour la perte, affirmer que les Effets que le Commerce des Indes Orientales produit ſont tels, qu'il pourroit non ſeulement epuiſer l'Europe, mais auſſi dans la ſuite des temps, ſur tout s'il ne fait que croitre & augmenter, reduire les nations qui font ce trafic, à une telle extremité, qu'il n'y auroit plus d'argent en Europe pour le pouvoir continuer.

§. XI.

Quoique nous n'ayons obſervé tout ceci qu'en paſſant, nous avons cependant prouvé aſſez, quelles ſont les Conſequences des Effets que produit le Commerce, en conformité des principes que nous avons demontré être la baſe de ſon inſtitution parmi

mi les hommes. De la même ſource decoule auſſi l'Invention de la Monnoye, pour tenir lieu de Compenſation des Marchandiſes. Le Commerce ne ſe renferme point dans les bornes étroites de ſuppléer uniquement à ce qu'on appelle proprement indigence, beſoin; il prend un vol plus elevé, ſon activité naturelle le tranſporte par-tout, il traverſe de vaſtes Mers & parcourt par terre les Pays les plus eloignés, il ne s'occupe qu'à porter & rapporter des Richeſſes immenſes, d'un lieu à l'autre; & à meſure qu'un Royaume ou une Nation s'adonne au Trafic, dès qu'elle ſçait faire valoir l'induſtrie, on a de la peine à pouvoir comprendre combien il en coute au contraire à celles qui ne ſçavent point faire valoir leur Commerce. Mais afin de pouvoir mieux ſentir la raiſon du paſſage des Richeſſes d'un endroit à l'autre, & pour decouvrir les differents Effets du Commerce, ſuivant que les Circonſtances peuvent varier, il eſt eſſentiel, que nous ſongions à traiter de la nature de la Monnoye, du Change, & de la proportion entre l'or & l'argent, conformément à la diviſion que nous avons faite à l'entrée de cet ouvrage. Ainſi il eſt temps maintenant de paſſer après ce que nous venons de dire, à la nature de la Monnoye.

CHAPITRE II.

De la Nature de la Monnoye & de son Origine.

§ I.

IL eſt evident par ce que nous avons établi dans le Chapitre precedent, que la Monnoye n'eſt autre choſe qu'une certaine meſure des Choſes qui peuvent être échangées ou trocquées, & le vendre, inventée pour ſuppléer avec une Eſpece, d'une quantité determinée, lors qu'on n'a pas la facilité de pouvoir échanger une Choſe contre l'autre. Et quoique ſuivant le ſentiment de pluſieurs Auteurs ſon Invention ſoit attribuée, dans divers Pays à differentes Perſonnes, qu'elle ſoit renvoyée aux temps les plus reculés, même à celui d'Abraham, nous n'entreprendrons point de decider ici cette queſtion, nous aimons mieux la laiſſer ſubſiſter telle qu'elle eſt. Neanmoins, pour ne point paſſer ſous ſilence ce qui peut avoir du rapport avec la matiere que nous traitons, nous ne pouvons nous diſpenſer de repeter ce que nous avons déja rapporté en parlant de la nature & de l'origine du Commerce. Nous y avons obſervé, que dans les ſiecles les plus reculés, dans leſquels on ignoroit parfaitement l'uſage

ſage de la Monnoye, & dans leſquels cependant on negocioit, les hommes ne faiſoient que trocquer entre eux les Choſes dont ils avoient beſoin, contre celles dont ils pouvoient ſe paſſer: & c'eſt ainſi que trafiquent encore actuellement les Nations non policées, les Sauvages du Chili dans la Mer du Sud, les habitants de Jeſſo aux Indes Orientales, & preſque tous les autres barbares: Mais dès qu'on fut convaincû que ces Trocs devenoient extremement difficiles, toujours plus malaiſés, par pluſieurs raiſons, on convint de choiſir une matiere, à la quelle on attacheroit une valeur ferme & conſtante, reconnüe pour telle, par l'autorité publique, afin de ſubvenir par-là aux inconvenients qui reſultoient des Trocs, par rapport à la quantité equivalente. Ce même ſentiment touchant l'origine de la Monnoye, paroit avoir deja été en vogue du temps d'*Ariſtote*, comme il s'en explique, au Ch: 6. du premier Livre de ſa *Politique* „ *On ne* „ *pouvoit que difficilement porter en avant*, „ *ou en arriere, les choſes dont on avoit le* „ *plus de beſoin; on convint donc du con-* „ *ſentement public des peuples, pour facili-* „ *ter les trocs, qu'on ſe donneroit, & qu'on* „ *accepteroit reciproquement, une choſe*, „ *laquelle quoiqu'elle ne fût pas dans le* „ *Commerce de celles, eſſentielles à la Vie*, „ *pût cependant être d'un uſage facile*". Il eſt donc prouvé ſuffiſamment par ces paroles mêmes d'*Ariſtote*, que l'origine de la Monnoye eſt derivée de la neceſſité des

Trocs, & rien n'eſt plus conſtant au reſte que cette Maxime: que la ſocité ne peut point ſubſiſter, ſans ces Echanges libres & reciproques des Choſes neceſſaires, & que ces Echanges ne peuvent point ſe faire ſans l'uſage de la Monnoye.

§. II.

Les hommes jugerent avec raiſon qu'il falloit prendre pour cette fin une matiere dont la Valeur fût toujours fixe & permanente. Ils choiſirent donc l'or & l'argent, non ſeulement parce que ce ſont les metaux les plus pretieux, mais auſſi parce qu'ils ſont très-commodes pour pouvoir procurer les beſoins de la Vie, de même que ſes agrements. Cependant comme ces Metaux differoient conſiderablement entre eux par leur nature, & que l'or étoit plus pretieux en lui-même, ſoit parce qu'il étoit plus rare, ſoit parce qu'il exigeoit plus de fraix pour le tirer des mines, comme cela ſe prouve par les droits que les Souverains levoient ſur les mines, exigeant cinq pour cent des mines d'or, & vingt pour cent de celles d'argent, ce fut par toutes ces raiſons que l'or obtint un plus haut prix. Et comme il fallut donner par conſequent une plus grande quantité du metal inferieur à celui-ci, afin de le mettre par là en quelque façon au niveau de l'autre; & que cela ne ſe pouvoit faire ſans aſſujettir les Choſes à une certaine Regle, relative à l'uſage qu'on en vouloit faire dans le Commerce, il fallut

lut en trouver une juſte proportion : elle fut établie autres fois ſur le pied d'un à dix, & nous la voyons preſentement ſi conſiderablement hauſſée, preſque par toute l'Europe, qu'une Once d'or vaut environ quinze Onces d'argent : c'eſt ce que nous expliquerons plus amplement quand nous traiterons plus diſtinctement de la Comparaiſon qu'il faut faire entre ces deux metaux, & les Effets qui en reſultent.

§. III.

Ces matieres ayant été choiſies, on n'en regarda au commencement que la maſſe ou le poids ; mais afin d'eviter aux gens l'embarras & la peine d'examiner ces poids, on les convertit dans la ſuite en monnoye, c'eſt-à-dire, on leur donna une forme généralement reconnuë, on y imprima des Caracteres diſtinctifs, qui indiquoient la quantité que chaque Piece devoit contenir, afin de faire connoitre par là ſa valeur préſcrite, & que cette derniere étoit parfaitement conforme & à la matiere & au poids. Pour examiner plus attentivement ce qui concerne la Monnoye, & pour éclaircir davantage ce que nous aurons à dire de ſes Effets, ſuivant les diverſes occaſions, qui ſe preſentent ſoit dans le Commerce, ſoit dans les Royaumes, des avantages qu'elle produit, & des pertes qu'elle peut cauſer, il faut abſolument obſerver, que la Monnoye eſt ſuſceptible de deux ſortes de prix. Elle a une valeur intrinſeque, laquelle derive de ſa matiere

même, de son poids, de sa quantité: elle a une valeur extrinseque, & celle-ci se fonde sur le besoin qu'on en a pour la faire rouler. Et quoiqu'il arrive très-souvent, en divers Endroits, que le Souverain puisse dans des certaines occasions pressantes, augmenter la Valeur extrinseque suivant son bon plaisir, le Commerce ne s'eloigne point de ses anciennes maximes à cet égard, la Monnoye n'y a pas d'autre cours que celui de sa valeur intrinseque: de sorte qu'elle ne vaut pas plus dans le Negoce, qu'autant qu'une semblable quantité d'or & d'argent peut acquerir de Marchandises. Il faut observer au surplus, que tous les Etats bien policés prennent pour Regle, de ne donner cours chez eux aux Monnoyes étrangeres, qu'à un si bas prix, qu'il y a presque toujours les frais de la fabrication à perdre, ainsi qu'elles ne valent effectivement pas plus, que leur valeur intrinseque, & cela afin que la Monnoye de ces Etats, laquelle porte l'Empreinte de son propre Souverain, ait la préférence. De tout ce que nous venons de dire il est aisé de conclurre, que rien n'est plus essentiel, que le système des Monnoies, établi par des loix aussi fortes, reste toujours en vigueur, par rapport aux Commerce; qu'il ne souffre aucune alteration, puisqu'on ne sçauroit y toucher sans attirer des variations très-préjudiciables au Commerce.

§. IV.

§. IV.

Au reſte, quoiqu'il ſemble qu'il n'y ait que la Monnoye qui faſſe uniquement les Richeſſes d'un Etat, & qu'on ne puiſſe pas nier, qu'elle jouit effectivement de cette prerogative, toutes fois il lui ſeroit bien difficile de produire ces heureux Effets, ſi le Commerce ne la mettoit en mouvement, de même qu'une Planete qui eſt un Corps opaque, ne nous peut jamais montrer ſa figure, à moins qu'elle ne tourne ſuivant ſon hypotheſe autour du ſoleil, & que la lumiere de celui-ci nous la faſſe connoitre. Il en eſt de même de la Monnoye, puiſqu'elle n'a par ellemême aucune force, aucun pouvoir, aucune faculté, pour ſe multiplier, & pour enrichir par ce moyen un Etat, elle ne peut pas non plus l'apauvrir, ſi le mouvement favorable ou ſiniſtre que le Commerce lui donne, ne lui fait opérer cet effet. Et comme il eſt impoſſible de ſe former de tout ceci, une idée claire & diſtincte, à moins de ſe ſervir d'une Regle ſure, au moyen de laquelle on puiſſe prouver exactement la ſituation d'un Etat, par rapport à ſon Commerce interieur, en le confrontant avec celui qu'il fait avec les Etrangers, qu'on puiſſe ſentir s'il obſerve une juſte egalité ou s'il y a de l'inegalité, il n'y a point de Regle plus certaine ni meilleure pour parvenir à cette fin, que le Change. Expliquons maintenant, comment on peut decouvrir par ſon moyen

la ſituation d'un Pays relativement à ſon Commerce.

CHAPITRE III.

Du Change.

§. I.

QUoi qu'ordinairement on ne prenne le mot de Change que pour un nom metaphyſique, & qu'il ne denote pas par lui même une exiſtence réelle ; cependant, ſi on veut ſe rappeller ce que nous avons expoſé juſques ici, il ne ſera pas difficile de comprendre, que le Commerce opere de façon, que le mot de Change n'eſt rien moins qu'un mot vague & imaginaire, mais qu'il eſt effectivement un mot réel & ſignificatif. Pour mettre ceci dans un plus grand jour, il faut premierement poſer en fait, que nous n'entendons autre choſe par le mot de Change, que le prix de la Monnoye des autres Pays. Or ce prix ne recevant ſon être, que du Commerce, (comme nous venons de le dire tout à l'heure) il en reſulte, qu'il peut nous enſeigner la ſituation, dans laquelle un Pays ſe trouve par rapport à ſon Commerce, en comparaiſon des autres. Car ſi la Monnoye, (ainſi que nous l'avons déja obſervé à pluſieurs reprises) n'eſt autre choſe qu'une meſure inventée pour donner une juſte

juſte proportion à tout ce qui entre dans le trafic, le Change demontre à ſon tour, par ſa nature même, ſi le Commerce avec les autres ſe trouve dans un parfait Equilibre, ou ſi la Balance panche ſoit à ſon avantage, ſoit à ſon desavantage.

§. II.

Et afin d'expliquer cette Theſe plus clairement, il ne faut jamais perdre de vue cette Maxime, que le Change ne doit ſon exiſtence qu'à la Monnoye. Or comme il eſt ſûr que cette derniere n'a été introduite pour aucune autre fin, que pour ſuppléer au defaut des Marchandiſes, au cas qu'on n'en ait pas une ſuffiſante quantité pour les pouvoir trocquer contre d'autres, on comprendre ſans difficulté, que c'eſt uniquement le Commerce qui fait circuler la Monnoye, en la faiſant ſortir des Pays où il n'y a pas abondance de Marchandiſes, pour la faire paſſer dans d'autres où il y en a. Les ſuites qui en derivent ſont; qu'une telle façon de negocier entraine immanquablement une diſette d'argent après ſoi & fait que le prix de l'argent des autres Pays hauſſe conſiderablement, & paſſe même quelques fois les bornes d'une juſte egalité. On peut donc decouvrir, en examinant les choſes avec attention, une eſpece de Balance, laquelle enſeigne infailliblement, ſi ces operations ſont avantageuſes ou pernicieuſes au Commerce. Et puiſque le Change hauſſe plus ou moins ſuivant qu'on

à besoin de se pourvoir chez l'Etranger, ou ce qui est la même chose, suivant la quantité d'Especes qu'on est obligé de faire sortir du Pays, pour egaler la quantité de Marchandises qu'on tire du dehors; que cette sortie d'Especes est ou plus ou moins considerable, mais toujours conforme à la valeur des Marchandises qu'on reçoit; qui ne voit pas du premier coup d'œil, qu'un Pays qui se trouve dans des semblables circonstances, fait plûtôt un Commerce passif, qu'un Commerce actif, qu'il est contraint de se soumettre à un Change plus haut, pour remettre à l'Etranger la valeur de ce qu'il en retire?

§. III.

Mais comme il est impossible de se former une juste idée de la situation d'un tel Pays, que par un Examen du prix du Change, tachons d'expliquer ceci à fonds par un Exemple. Supposons donc qu'un Royaume ait contracté une Dette avec des Etrangers, mais disons en même temps, qu'il produit du Bled en abondance, au point qu'il n'en a pas seulement tant qu'il lui en faut pour sa propre Consommation, mais qu'il peut encore en fournir aux autres; & qu'au reste presque toutes les Manufactures y manquent, de sorte que tout l'argent que l'Exportation de ses Bleds produit, n'est pas suffisant pour acquiter & l'argent qu'il a emprunté, & celui qu'il faut payer pour le montant des diverses Marchan-

Marchandiſes qui y ont été conſommées; ſuppoſons encore de plus que le dit Royaume produiſe encore d'autres Grains, ou qu'il ait quelques autres genres de Denrées, dont l'Exportation ſoit plus ou moins grande: les choſes étant ainſi, ſi on ſouhaite de ſçavoir, par un Calcul précis, quel rapport il y a entre ſon Commerce actif, & ſon Commerce paſſif, on ne ſcauroit y parvenir que par le moyen du Change, lequel indique la Balance de l'argent qu'il y a.

§. IV.

Lorſque le Commerce actif d'un Royaume eſt plus grand que ſon Commerce paſſif, on peut aiſement croire, en voyant circuler une plus grande quantité d'argent, que ſon Commerce lui eſt avantageux; tout comme la rareté des Eſpeces fait augurer le contraire, dès que le Commerce paſſif eſt plus fort que le Commerce actif; mais on ne pourra jamais en ſçavoir le précis, que par la voie du Change, parceque ſon prix eſt comme le centre de tout le Commerce, tant grand que petit, il en balance intrinſequement toutes les parties, & decouvre la veritable ſituation du Commerce, par rapport aux Etrangers: ainſi dès que ce dernier ſe trouve dans un parfait Equilibre, le Change eſt égal à la valeur intrinſeque de l'argent, ſi le Commerce n'eſt pas au même degré qu'il doit être, le Change monte plus haut que cette même valeur, & enfin ſi le Commerce devient tout à fait favorable,

ble, le Change tombe au deſſous de la valeur intrinſeque de l'argent. Concluons de tout ceci, que tant que le Commerce ſe maintient dans un Royaume ſur le pied d'un parfait Equilibre avec les autres, l'argent y reſte; ſi cet Equilibre ſe derange, l'argent change de gîte, & ſe tranſporte en d'autres Pays; & enfin ſi l'equilibre panche en faveur d'un tel Royaume, non ſeulement l'argent s'y conſerve, mais il s'y multiplie auſſi.

§. V.

On pourra nous objecter, que le Change n'eſt qu'un être de raiſon, & nullement un être reel, & qu'ainſi il n'eſt pas tout à fait prudent, de ſe rapporter entierement à lui pour ce qui s'appelle la Connoiſſance de la ſituation d'un Royaume relativement aux autres, ſur ſes avantages, ou ſur ſes desavantages. Tachons de lever cette objection en nous ſervant de la comparaiſon d'un Pilote, lequel ſe trouvant en pleine Mer, ne ſcauroit connoitre où il eſt, ni dans quel Climat il ſe trouve placé, à moins qu'il n'appelle ſon aſtrolabe à ſon ſecours: Et quoique le point du Pole, & la Ligne Equinoctiale qui reglent une telle obſervation, n'exiſtent nulle autre part que dans l'imagination, l'un & l'autre ſont cependant des Indices certains de la poſition du vaiſſeau, par rapport à ſa diſtance, des lieux de ſa deſtination; l'œil en faiſant ces obſervations ne peut point s'aſſurer de leur

Cer-

Certitude, à moins qu'il ne faſſe uſage de l'Inſtrument, lequel rend raiſon de ces cauſes imaginaires. Ce que nous venons de dire peut parfaitement s'appliquer au Change, par rapport à l'argent. Si le premier ne ſemble être qu'une Chimère, un être de raiſon, ſi l'argent au contraire exiſte phyſiquement, il n'eſt cependant pas moins certain auſſi que ce dernier n'eſt pas la pierre de touche, qui nous puiſſe ſervir de Regle, au lieu que le Change eſt un Guide parfait & éclairé, puiſque il penetre par ſes revolutions, pour ainſi dire, juſques aux entrailles du Commerce, & qu'il en demontre toute l'efficace. Concluons donc de là, que l'argent & le Change ſont les deux fondements du Commerce, que l'argent eſt la meſure dont il ſe ſert, que le Change demontre ſon état, par le prix même de l'argent, & que tous les deux indiquent diſtinctement une ſuite d'Evenements inexplicables par le calcul, & font connoitre d'une façon non equivoque, que l'un fait naitre l'autre, & que tous les deux pris enſemble, dependent du Commerce.

CHA-

CHAPITRE IV.

De l'égalité & inégalité de l'Or & de l'Argent.

§. I.

QUoique nous ayons déja rendu compte dans le Chapitre de la Monnoye, de la proportion qu'il y a entre l'or & l'argent, & sur quel pied elle a été reglée, du moment qu'on en a fait usage: Neanmoins comme cette matiére est de la derniére importance pour le Commerce, & qu'un Pays est exposé à des pertes très-considerables, dès qu'on s'écarte à cet égard du Systéme d'une exacte proportion, nous nous croyons obligés d'en parler ici plus amplement, & de passer en revuë certains cas particuliers, qui produisent des effets sensibles, dès qu'on perd de vuë cette juste proportion. Reprenons les choses de plus haut. Quand l'or & l'argent devinrent monnoye, en recevant une forme & un coin, l'un & l'autre de ces metaux reçurent un prix distinctif: & non obstant, que dans les Siecles passés, la proportion entre l'or & l'argent fût telle, que chaque Once d'or valoit environ douze Onces d'argent, la découverte de l'Amérique rendit l'or si prétieux, que l'once en fut portée à la valeur

valeur d'environ quinze onces d'argent. On n'en peut attribuer la cauſe qu'aux abondantes productions des Mines d'argent dans ce temps-là; cependant comme ce Reglement de la monnoye, par rapport à la proportion ne peut avoir été fondé, que ſur la rareté plus au moins grande d'un de ces deux metaux, il ſemble que la difference qui regne encore préſentement, d'une once à quinze n'eſt pas trop bien combinée. Nous le prouvons par ce raiſonnement, puiſque la rareté d'argent dans laquelle nous nous trouvons préſentement, provient des ſommes énormes qu'on porte aux Indes Orientales, & de l'introduction de tant d'ouvrages, de tant de Manufactures de nouvelle invention. Si ces mêmes Mines ne ſont plus ſi abondantes, il paroit que le prix de l'or eſt trop haut, & il ſeroit à ſouhaiter, qu'on pût avec le temps & inſenſiblement le reduire à une juſte proportion.

§. II.

Dès que la Monnoye ſera parfaitement ajuſtée ſuivant cette maxime, il en reſultera, que toutes les autres Monnoyes ſujettes à la même proportion, tomberont ſur le même pied. Ainſi en réduiſant la Valeur de l'or à un prix plus bas, que celui où il ſe trouve préſentement, & en lui rendant une juſte valeur, on évitera bien des embarras & des pertes: Car il eſt de la dernière evidence, qu'on ne ſçauroit negliger une telle proportion, ſans que l'une ou l'autre Eſpèce

ne s'en reſſentent, & on ne ſçauroit douter, que celle qui hauſſe dans ſa valeur extrinſeque, n'abſorbe l'autre, ou en la faiſant paſſer au creuſet, ou en la faiſant ſortir du Pays. Avant que d'expliquer tous les Effets particuliers qui ſont les ſuites de ce manque de proportion, il ne ſera pas hors de propos, de relever un certain préjugé, qui paroit avoir pris racine dans preſque tous les Pays, le voici. On croit qu'on doit toûjours faire attention en fixant la Valeur intrinſeque de la Monnoye, à ſuivre le Syſtême qui regne à cet égard chez nos Voiſins. Reformons s'il eſt poſſible cet abus. Bien des gens prétendent le juſtifier, & ſe ſervent pour cela, de la comparaiſon d'un fleuve, lequel en debordant inonderoit deux differents Pays, & obligeroit par là, celui qui ſe trouveroit plus bas à veiller ſur les Effets que cela produiroit ſur ſes limites. Mais il ne ſera pas difficile d'y repondre ſur le champ, qu'il y a une grande difference entre cette comparaiſon & la matière en queſtion, hormis le ſeul cas que nous avons allégué au commencement de ce Chapitre, en inſinuant, que toute l'Europe devroit changer la proportion entre les metaux; la monnoye doit toûjours reſter invariable. Au ſurplus il eſt aiſé à demontrer, que ces obſervations ſont tout-à-fait inutiles, par rapport au Reglement des Eſpeces d'un Pays.

§. III.

Pour en donner un Exemple, ſuppoſons un

un Royaume dans lequel la proportion de la Monnoye soit tellement combinée, que suivant le Système général de tous les Pays, l'or & l'argent s'y trouvent dans une juste proportion; supposons de plus que son Commerce soit dans un parfait Equilibre avec les Etrangers: cela étant ainsi, je ne vois pas qu'il ait rien à craindre de la part de ses Voisins, quand même le Système des Monnoyes seroit mal reglé chez eux, les Effets qu'il en pourroit ressentir, seroient plûtôt à son avantage, qu'à sa perte. Et effectivement si nous supposons par exemple, que ce Système dans un des Etats voisins fût tel, que l'une ou l'autre des Espèces excedant de beaucoup la proportion qu'elle doit avoir avec l'autre, celle qui ne seroit pas assez appreciée, disparoitroit bientôt & passeroit en quantité dans le Royaume dont nous parlons, pour en tirer à son tour l'autre, laquelle passe chez ses Voisins à un prix au-dessus de sa valeur intrinseque. Pour rendre la chose plus intelligible, éclaircissons-la par un Exemple. Posons en fait, que le Reglement de la Monnoye d'un Pays fût tel, que l'or y valût moins qu'il devroit valoir suivant sa proportion; il en arriveroit, qu'il disparoitroit bientôt d'un tel Pays & se transporteroit dans d'autres afin d'en attirer les Especes d'argent, parceque celles-ci y gagnent justement autant que la difference entre l'or & l'argent s'écarte de sa proportion. Si au surplus on étoit dans l'usage, suivant les maximes ordinaires des Systèmes des monnoyes, de n'y recevoir

les Espèces étrangeres sur un plus haut pied que le simple prix des matières, soit de l'or soit de l'argent, le benefice qui en decouleroit seroit encore plus palpable, par le gain qu'on feroit sur les matières mêmes. Mais comme tous ces avantages n'exempteroient point ce Pays d'un Inconvenient inévitable, parce qu'ils ne pourront point empêcher que l'abondance de l'or ne rende les Espèces d'argent rares, il faut songer de prévenir que le Commerce ne s'en ressente; & il n'y a point de moyen pour y parvenir plus facile & plus efficace, que celui-ci, de diminuer le prix des Espèces d'or étrangéres, jusques à ce qu'elles retombent au Cours qu'elles ont chez les Voisins. Le succès sera le Garant de cette Entreprise.

§. IV.

Mais puisque l'affaire des Monnoyes est une chose si importante (ainsi que nous l'avons déja fait voir plusieurs fois) il ne s'agit pas de l'examiner à la legère, il faut au contraire l'approfondir tant qu'il sera possible. Nous ne sçaurions donc pas passer sous silence cet excellent usage confirmé par la loy, qui defend la sortie des Espèces d'un Pays; & il seroit à souhaiter qu'il fût toûjours exactement observé.

Comme notre dessein est de mettre au jour dans cette Dissertation, tout ce qui peut contribuer à faire fleurir le Commerce, & le bon ordre dans les Finances, nous osons, sans nous écarter de la vénération

qui

qui eſt duë aux Souverains, affirmer que le reméde qu'on a choiſi pour guerir ce mal, ne ſçauroit être efficace; toutes les Loix du monde n'empêcheront point la ſortie des Eſpéces, à moins qu'on ne prenne encore d'autres précautions.

§. V.

Dès qu'il s'agit d'arrêter la ſortie des Eſpèces d'un Etat, il nous ſemble qu'on doit chercher quelqu'autre Expedient efficace. Nous ne ſçaurions en indiquer un meilleur que celui de maintenir l'Equilibre du Commerce, puiſqu'il eſt, comme nous l'avons déja demontré, en parlant du Change, l'attrait le plus puiſſant & même l'unique pour retenir l'argent dans un Pays, au lieu que celui-ci s'évanouïra bien vîte, dès que l'entrée des Marchandiſes étrangéres excédera cet Equilibre, & qu'au ſurplus l'argent reſtera non-ſeulement dans le Pays, mais s'y multipliera encore, ſi la Balance de ſon Commerce lui eſt favorable. Or étant certain que les trois cas que nous venons d'expoſer entrainent après eux par une conſequence néceſſaire les effets indiqués, il eſt auſſi évident, que les remédes qui ne ſe fondent que ſur la prohibition de la ſortie des Eſpèces, ne ſçauroient réparer le dommage, qui réſulte de l'inégalité préjudiciable de la Balance.

§. VI.

Pour en conſtater d'autant plus la vérité, ſuppoſons un Royaume dont le Commerce paſſif ſoit plus conſidérable que le Commerce actif, & que le Prince ait ordonné à ſes ſujets, de ne pas faire ſortir une ſeule Eſpèce du Royaume; poſons encore en fait, que ceux-ci ſe conforment exactement à ſes ordres, qu'en arrivera-t il? après avoir fait la balance, il en reſultera, que par ce défaut d'équilibre, la Dette qu'on a contractée avec les Etrangers ſera ſi conſidérable, qu'à moins que ceux-ci ne ſoient aſſez généreux pour ſe deſiſter de toutes leurs prétentions, pour les Marchandiſes qu'ils ont fournis, & dont le montant ſurpaſſe l'égalité de l'equilibre, le Change montera ſi haut, au préjudice des habitants de ce Royaume, ſur-tout s'ils ne trouvent point d'autre moyen à pouvoir payer leurs Dettes que ce même Change, & il ne leur ſera pas poſſible de pouvoir faire autrement puiſque la ſortie des Eſpèces leur eſt barrée, & qu'ils ſont par conſéquent privés de tout autre genre de Compenſation; il en arrivera, dis-je, qu'ils ſeront contraints de renvoyer les Marchandiſes qu'ils avoient fait venir. Au contraire, ſi ces mêmes Etrangers ont contracté à leur tour des Dettes dans ce même Royaume, s'ils ont beſoin d'argent pour y acheter des Marchandiſes, ils profiteront de ce Change avantageux pour eux, puiſqu'il ſera bas à leur égard, tandis qu'il ſera ſi haut pour les

ſujets

ſujets du Royaume par rapport aux autres places. Si dans ces circonſtances le Souverain d'un tel Royaume vouloit s'appliquer à maintenir le Cours des Eſpèces, leſquelles ſortiroient naturellement du Pays, & qu'il voulût porter du reméde aux mauvais effets que le Commerce paſſif produit pour ſes ſujets, ou ce qui eſt la même choſe le Commerce actif des Etrangers, s'il s'appliquoit, dis-je, à cela au lieu de pénétrer la véritable cauſe du mal, & de la détruire, il eſt aiſé à deviner, que tout ce qu'il feroit ne ſeroient que peines perduës. Il faut donc inconteſtablement conclure de là, qu'il n'y a pas de meilleur ni de plus ſûr moyen pour empêcher que les Eſpèces ne ſortent d'un Royaume, que de faire attention, qu'il y ait une juſte proportion entre l'or & l'argent, afin qu'il puiſſe ſervir d'équilibre du Commerce avec les autres Pays.

§. VII.

Le jugement que nous venons de former ſur l'établiſſement du prix des Eſpèces, ſe trouve parfaitement conforme au ſentiment du célèbre Colbert. Ce grand homme, ce digne Chef des Finances d'un grand Royaume diſoit: que toutes les fois qu'un Royaume tombe dans la dépendance des autres, par un Commerce paſſif, quand même il ſeroit poſſible de l'entourer d'une muraille, pour empêcher la ſortie des Eſpèces, il ſe trouveroit toûjours quelque petit trou par où l'argent ſortiroit.

§. VIII.

Quoique nous ayons déja posé en fait, que l'Equilibre du Commerce & une juste proportion entre les deux metaux, sont les deux points fondamentaux d'un bon Reglement, pour la Conservation des Espèces, & que nous ayons suffisamment demontré, comment un Commerce passif dès qu'il est trop fort fait passer les Espèces d'un Pays à l'autre: il s'agit encore de prouver presentement, comment sans qu'il soit question du Commerce, le quel nous supposons se trouver dans un parfait equilibre, le seul defaut d'une juste proportion entre l'or & l'argent par rapport aux autres Pays, puisse causer un dommage considerable à un Etat par rapport aux Especes. Supposons derechef, qu'on suive dans un Royaume le Système suivant à l'egard des Monnoyes, sçavoir: que si le prix de l'or augmente, la difference s'en manifeste tout de suite dans le Commerce, & qu'au lieu de la proportion ordinaire d'un à quinze, l'once d'or devînt égal à seize onces d'argent, il est averé, qu'une telle variation donneroit dabord à cette Espece une augmentation de six & deux tiers pour cent: mais comme l'argent se trouveroit diminué d'autant, n'est-il pas de la derniere évidence que cette augmentation de la valeur des Especes d'or est capable par elle même, de faire tout-à-fait disparoitre celles d'argent? On verra celles d'or remplir leur place, & se

ſe multiplier, en ce cas la perte de la Circulation de l'argent emportera bien ſix & deux tiers pour cent & abſorbera le profit qu'on avoit crû faire ſur l'or.

§. IX.

Si au contraire l'excès de la valeur tombe ſur les Eſpeces d'argent, & cela de façon, qu'une once d'or par exemple ne valût que quatorze onces d'argent, dans ce cas, les Eſpeces d'argent reſteroient non ſeulement dans le Pays, mais deviendroient auſſi abondante, que la ſortie de l'or, ſur lequel on perdroit ſur ce pied-là ſept & un ſeptième pour cent. De l'un ou de l'autre de ces Exemples reſultent deux Conſequences, tout-à-fait abſurdes; la premiere, que le Prince lui-même, auſſi bien que ſes ſujets, perdroient réellement ſix & deux tiers pour cent ſi la revolution ſe faiſoit dans les Eſpeces d'or, & les ſept & un ſeptieme pour cent ſi elle avoit lieu dans celles d'argent: l'autre ſeroit, que les Eſpeces qui circuleroient dans le Royaume, ou ſeroient entierement d'or, ou entierement d'argent ſuivant le defaut de proportion qui ſe trouveroit dans l'une de ces deux Eſpeces.

§. X.

Quoique nous ayons déja indiqué ſeparément deux maux qui peuvent affliger le Commerce, le manque d'Equilibre, & le

defaut de proportion entre les metaux : non obſtant que nous ayons demontré, que chacun de ces maux peut cauſer des pertes conſiderables, ſans que l'autre y contribue en rien, voyons preſentement quel échec, ces deux Conſequences abſurdes reunies enſemble, des quelles nous avons déja parlé, peuvent donner au Domaine d'un Pays, dès qu'elles s'y rencontrent à la fois. Poſons encore en fait, qu'il y ait un Etat qui ſe trouve dans une ſituation, qu'il depende entierement des autres, par ſon Commerce paſſif, & qu'en même temps il ſe conduiſe par rapport au Reglement de ſes Monnoyes de façon qu'il s'écarte du ſyſtême de proportion reçû, ſuivant le quel quinze onces d'argent en font une d'or, qu'il la porte de ſeize à une: un tel Etat ne ſçauroit certainement point eviter deux grands Inconvenients, dont celui qui deriveroit du manque d'Equilibre dans le Commerce, ſeroit ſans contredit le plus conſiderable, parceque ce ſeroit lui qui feroit hauſſer les prix des Changes etrangers, & que cette hauſſe feroit paſſer les Eſpeces hors du Pays dans la même proportion que la Balance pancheroit à ſon deſavantage: l'autre Inconvenient qui en reſulteroit ſeroit celui-ci, que le prix exceſſif de l'or banniroit totalement les Eſpeces d'argent du Royaume. La premiere de ces Conſequences auroit encore ce mauvais Effet, que le Royaume perdroit autant de ſes Eſpeces réelles, qu'il en faudroit pour acquiter les Marchandiſes qu'il auroit tiré du de-

dehors, & qui surpasseroient la juste egalité de la Balance. La seconde provenant de la même cause, auroit aussi son desavantage, la perte sur l'inegalité de la proportion du prix de l'or contre l'argent, qui seroit de six & deux tiers pour cent. Joignons-y encore un troisième prejudice, la rareté des Especes d'argent, les quelles sont plus couremment employées dans le Commerce que celles d'or.

§. XI.

Si par contre on portoit l'argent à un trop haut prix, les Especes d'or subiroient le même sort que celles d'argent auroit essuyé dans le cas precedent. Representons nous que la proportion se trouve reglée sur un tel pied, que quatorze onces d'argent faſſent l'équivalent d'une onze d'or, les espèces de ce dernier genre ne seront plus recherchées, elles passeront ailleurs, & outre la perte qui en decoulera, par rapport à la balance du Commerce, qui sera de sept & un septieme pour cent, on se ressentira encore plus de la rareté de ces Espèces.

§. XII.

Au reste il n'importe, que ce desordre que nous supposons devoir deranger la proportion, se fasse sentir dans les Espèces d'or, ou dans les espèces d'argent, il suffit qu'il arrive dans les unes ou dans les au-

autres, pour qu'il ſoit pernicieux. Il ſemble qu'il n'y a point d'autre remede pour prevenir un ſi grand mal, que celui de reduire les deux metaux ſur un tel pied qu'il puiſſe ſervir de regle conſtante à tous les autres Pays. Pour cette fin il faut qu'il ſoit conforme à ce qui ſe pratique generalement dans toute l'Europe. A cet egard il faut qu'il etabliſſe une proportion ferme & ſtable entre eux en ſe conformant par rapport au plus ou moins ſur les uſages de ſes Voiſins. Ces ſortes d'obſervations en ſont les veritables Guides; & il ſy a déja des Royaumes qui ont remedié à la rareté de l'argent, en ſe ſervant de cette voie.

§. XIII.

Et comme il eſt de la derniere utilité, de reflechir ſur toutes les differentes ſituations dans les quelles un Pays peut ſe trouver, & qu'il n'y a point de methode plus facile, que celle de propoſer des Exemples afin de demontrer à un chacun les differentes ſuites qui en peuvent reſulter; nous expoſerons un autre ſyſtème d'un Royaume, & nous nous y determinons d'autant plus volontiers, que nous ſatisferons par là, à l'empreſſement de ceux qui deſirent de connoitre les effets particuliers de toutes les circonſtances, dans les quelles un Pays peut ſe rencontrer. Entrons en matière: ſuppoſons qu'un Royaume ſoit aſſujeti à un Commerce paſſif, par un defaut d'Equlibre, mais qu'il ſe trouve par rap-

rapport au Reglement de ſes Monnoyes, dans une juſte proportion entre les deux metaux, voyons ce qui s'enſuivroit. On y decouvriroit un nouveau deſordre, peut-être pire que l'autre, puiſqu'il eſt hors de doute, que les Eſpeces d'argent, ſe trouvant dans une parfaite égalité avec celles d'or, ſortiroient enſemble du Pays, & il en reſulteroit une telle perte, qu'on ſeroit obligé de fermer la Monnoye pour n'en plus battre: au ſurplus la Balance du Commerce panchant en faveur des Etrangers, feroit monter les Cours des Changes à des prix exorbitants, parce qu'on eſt contraint de ſuppléer par là au payement de l'excedant des Marchandiſes, qu'on a reçuës, ou de faire venir des matieres d'or & d'argent du dehors, pour y pourvoir, ces dernieres couteroient plus cher que ne couteroit la Monnoye même, ſi on en pouvoit fabriquer dans le Pays. Il eſt à la verité inconteſtable, que le Souverain eſt abſolument le Maitre de tout ce qui concerne la Monnoye, qu'il peut donner le poids, le titre, & la Valeur qu'il juge à propos, aux pieces tant d'or que d'argent, mais il n'a pas le Droit d'impoſer un prix aux matieres, le Commerce ſeul joüit de cette prerogative, lui ſeul regle le Cours des Changes. Cela étant poſé en fait, il eſt aiſé à demontrer, quand & comment la fabrication de la Monnoye peut cauſer de la perte: reſte encore à expliquer, comment on peut pendant quelque temps en faire battre ſans deſavantage, quand même on n'auroit pas l'égalité

du

du Commerce de son côté, & qu'on se tromperoit dans la proportion qui doit regner entre les metaux, & à demontrer de quelle façon cela se peut faire.

§ XIV.

Supposons que la Valeur au-dessus de la juste proportion entre les deux Metaux, se trouve du côté de l'or: On s'appercevra (ainsi que nous l'avons déja remarqué plusieurs fois) que si les Espèces d'or restent dans le Royaume, celles d'argent par contre en sortiront en aussi grande quantité, que le Bilan du Commerce sera à son desavantage, & que la proportion des Especes differera: & cela parceque les Especes d'argent passeront à un plus haut prix chez l'Etranger, qu'elles se trouveront absorbées dans les Payements qu'il faudra faire des Dettes contractées avec eux, ne pouvant point leur offrir des Marchandises en Compensation. On ne pourra donc balancer le Commerce qu'autant qu'on fera sortir les Especes d'argent, cette manœuvre maintiendra le Change bas, tandis qu'on sera obligé de s'en servir, pour acquerir l'or dont on aura besoin, pour battre des Especes; qu'en arrivera-t-il? on perdra non seulement toutes les Especes d'argent mais aussi celles d'or à cause du desavantage de la Balance; le Cours des Changes haussera alors à un tel point que ce Royaume s'acheminera, à grands pas, à sa perte. Ce que nous venons de demontrer par rapport aux Especes d'or, est aussi ap-

applicable à celles d'argent, ſi leur prix excede ſes juſtes bornes, puiſque l'augmentation de l'argent produiroit les mêmes effets, que nous venons d'expoſer en parlant de l'augmentation de l'or.

§. XV.

Mais comme tout ce que nous avons demontré juſques ici ſeroit très-peu utile, ſi en developpant les Cauſes des pertes, nous ne ſongions pas auſſi, d'en indiquer les Remedes convenables, comme nous ne nous ſommes point propoſé de ſatisfaire une ſimple curioſité, mais que nous ſongeons plûtôt, à indiquer des moyens pour corriger ce qu'il pourroit y avoir de defectueux dans ces ſortes de Reglements; nous ajouterons encore quelques Reflexions, leſquelles ſeront autant de Corollaires tirés de ce que nous avons traité juſques ici. Nous ferons enſorte qu'ils ſatisfaſſent non ſeulement ceux qui aiment à connoitre tout ce qui concerne le Commerce, mais qu'ils fourniſſent encore des lumieres à ceux qui ſont à la tête du Gouvernement, pour maintenir & pour augmenter les Richeſſes d'un Etat.

AD-

ADDITIONS

Contenants des Reflexions tirées de ce qui a été exposé, & dans lesquelles on propose quelques moyens pour l'avancement du Commerce au profit des divers Etats & Royaumes.

§. I.

DE tout ce qui a été traité jusques ici, avec toute la brieveté possible, on peut conclure, premierement, que le Commerce est la base ferme & solide sur laquelle le Bonheur d'un Etat se fonde; que la Monnoye est la mesure du Commerce que les hommes font reciproquement entre eux; que le Cours des Changes y est aussi essentiel que la Boussole à la Navigation; que la proportion entre l'or & l'argent est la seule Regle à laquelle il faut se conformer, dans le Systême des Monnoyes; & qu'enfin tous ces differents objets pris ensemble, sont les points les plus essentiels à observer soit pour la Conservation d'un Pays, soit pour lui donner un plus grand Lustre. Ainsi s'il arrivoit qu'on n'observat pas exactement dans un Etat ces Regles prescrittes, & que par consequent le Commerce en reçût du dommage, il ne sera pas hors de propos d'y joindre aussi les Cas où elles peuvent être applicables.

§. II.

§. II.

Pour bien comprendre ce que nous devons propoſer, il faut poſer pour maxime conſtante, que toutes les Richeſſes de quel Pays que ce ſoit, ſont le Patrimoine commun du Prince & des ſujets. Cette Verité, par elle même inconteſtable, deviendra encore plus évidente, dès qu'on voudra bien reflechir, que les vuës de tous les Souverains en gouvernant leurs Etats, ne roulent que ſur la Politique, ou ſur l'œconomie, & que par conſequent, leur propre intérêt eſt inſeparable de celui de leurs ſujets; & que ces mêmes Souverains ne peuvent jamais ſonger à leur propre utilité qu'ils n'y comprennent en même tems celle de leurs Peuples; puiſque c'eſt une Verité conſtante, qu'on ne ſçauroit concevoir l'exiſtence d'un Souverain & ſuppoſer en même temps, qu'il n'a point d'habitants dans ſes Etats. On ignoreroit ce que c'eſt que Gouvernement politique ou œconomique, ſi la Divine Providence en formant les Monarchies & en donnant aux Souverains les lumieres neceſſaires pour gouverner leurs ſujets, n'avoit pas permis, que les hommes ſe fuſſent ſoumis à l'obéiſſance d'un ſeul, pour ſe mettre à l'abri de toute inſulte, & pour ſe rendre heureux.

§. III.

Pour manifeſter d'autant plus, combien

il importe à un Prince, que ſes Interêts paroiſſent être joints à ceux de ſes peuples, comme ils le ſont auſſi en effet, il ne faut pas paſſer ſous ſilence les pernitieux effets de cette fatale coutume, introduite depuis environ deux Siecles, dans preſque toutes les Monarchies, de hauſſer la Valeur extrinſeque des Monnoyes. Comme ces ſortes d'augmentations bien loin que d'être avantageuſes ſont au contraire très-prejudiciables, il en reſulte, qu'une telle augmentation, fait auſſi monter à proportion, le prix de toutes les choſes dont les ſujets ont beſoin. On n'auroit jamais eû recours à ces ſortes d'Expedients ſi on avoit fait attention, qu'une telle augmentation cauſe une perte conſiderable au Treſor même du Prince; l'Exemple ſuivant nous en convaincra pleinement. Imaginons nous un Royaume qui n'ait eû avant que cette coutume ſe ſoit enracinée, c'eſt-à-dire, il y a environ deux ſiécles, qu'un revenû de huit millions d'écus par an, & que ſes mêmes revenûs montent preſentement à dix millions, que de plus ces dix millions ne faſſent que cinquante cinq mille livres d'or peſant en Eſpeces; qui eſt-ce qui ne voit pas, que le Treſor du Prince eſt actuellement plus pauvre en recevant dix millions d'écus au moyen de cette augmentation que quand il n'en recevoit que huit? car quoique les Eſpeces vallaſſent alors moins, cette ſomme inferieure ne laiſſoit pas que de donner annuellement la Valeur intrinſeque de ſoixante & ſix mille livres d'or. Il s'enſuit de là que le Revenû

venû de ce temps-là étoit plus fort d'onze mille livres d'or, ou ce qui eſt la même choſe de deux mille d'écus.

§. IV.

D'un Prejudice auſſi conſiderable pour un Royaume, derive non ſeulement cette premiere perte, que tout ce dont on a beſoin, ſoit pour le maintien du Souverain ſoit pour la ſubſiſtance des ſujets, renchérit ; mais il en nait auſſi une autre infiniment plus grande relative au plus grand nombre du commun peuple, duquel ordinairement la plus grande partie des habitants d'un Pays eſt compoſée. Puiſque ceux-ci gagnent leur vie du travail de leurs mains, & que leur nombre excede de beaucoup celui de ceux qui vivent de leurs rentes, ou qui font gagner la vie aux autres ; peut-on ne pas voir, combien le ſort de cette claſſe du peuple eſt à plaindre dans un ſemblable cas?

§. V.

Mais la plus grande de toutes les Calamités eſt ſans contredit celle-ci, quand tout ce que le Souverain & les ſujets ſont obligés de ſe procurer de l'Etranger, & dont ils ne peuvent abſolument point ſe paſſer, eſt ſujet à des fraix & des dépenſes immenſes, par la raiſon que les Changes auront hauſſé dans un tel cas, à proportion de ce que la valeur des Eſpeces aura été augmentée. N'eſt-il pas clair comme le jour, qu'un tel

Royaume ne peut manquer de succomber sous un *Commerce passif?* Ce qui causera la perte des habitants de ce Pays, fera par consequent gagner & prosperer les Etrangers, puisque toute cette augmentation de la valeur extrinseque de la Monnoye, fait que les Etrangers qui y contractent des Dettes, y doivent effectivement autant moins, que cette dite augmentation s'écarte de la juste proportion.

§. VI.

Voilà donc la source de ce fardeau accablant qui appauvrit le Commerce, & reduit les sujets à la mendicité dans les Pays où on se sert de semblables Expedients. C'est alors que le Prince voyant ses Tresors epuisés, se trouve contraint d'avoir recours malgré lui, à la dure nécessité d'augmenter les Impôts, pour reparer les pertes que son Tresor a souffert par l'augmentation des Especes. Il s'ensuit encore, que les sujets se prêteront de mauvaise grace, pour soutenir le Prince dans les grandes & justes Entreprises qu'il pourra former pour le bien public. Ainsi après avoir prouvé qu'une telle augmentation des Especes est aussi prejudiciable au Tresor du Prince, qu'aux sujets, toutes les Puissances de l'Europe devroient appliquer cet Exemple à leur profit, soit pour empêcher que ces sortes d'augmentations n'aillent pas plus avant, soit pour y faire attention dans toutes les autres occasions, où ils seront obligés de toucher aux Monnoyes:

noyes: dans ce dernier cas il faut toujours tacher plûtôt de diminuer le prix des Eſpeces que de le hauſſer.

§. VII.

Mais comme on ſe peut quelques fois trouver dans de telles Circonſtances, & rencontrer de tels obſtacles, qu'il n'eſt que très-difficile de pouvoir obſerver les Regles preſcrittes pour un bon Reglement, ſurtout quand on s'en eſt déja trop écarté; il ſera du moins à propos, d'indiquer des moyens probables, ſi on n'en peut pas enſeigner des tout-à-fait certains pour y remedier. Examinons donc pour cette fin derechef un Royaume, dans lequel la monnoye étrangére paſſeroit à un ſi haut prix, qu'elle vaudroit Cinq pour Cent de plus que la propre Monnoye du Pays; ſuppoſons encore que ce deſordre ſoit accompagné d'un autre préjudice, c'eſt-à-dire, que le *Commerce paſſif* de ce Royaume ſurpaſſe ſon Commerce *actif*, & qu'au ſurplus ces maux s'y trouvent enracinés depuis pluſieurs années; ajoutons-y encore qu'un tel Pays ſe trouve par ſon *Commerce paſſif* dans une grande diſette d'argent, & que par une diſproportion entre les metaux, il ne ſe trouve qu'une des deux Eſpeces dans le Commerce, & que l'autre ait tout-à-fait diſparû & ſoit devenuë rare.

§. VIII.

Dans ces circonſtances on delibérera ſans contredit tout de ſuite ce qu'il faut faire, quel remede on y peut apporter? Les Regles d'une bonne Oeconomie demanderont ſans doute, qu'on diminue tout de ſuite la Monnoye étrangere de ces Cinq pour Cent, de même que de la proportion de ce qu'il en coute de plus au Pays pour fabriquer la ſienne propre. Cependant comme bien des gens en ne penetrant point la veritable origine d'un tel abus, lequel ne provient que de l'inegalité du Commerce, & d'un defaut de proportion entre les deux metaux, croiront qu'on ne peut point y apporter un plus prompt ſecours que celui de hauſſer le prix de la propre Monnoye du Pays, & que pour y réuſſir il ſera convenable de l'augmenter proviſionnellement à une ou deux repriſes, & par degrés, parceque cette operation fera tomber la Monnoye étrangere de ce qu'elle vaut au-deſſus de la Valeur intrinſeque des metaux, & qu'il en reſultera encore, que par cette evaluation la Monnoye du Pays aura la preference ſur les monnoyes étrangeres. Mais nous croyons qu'il vaut infiniment mieux d'appliquer tous ſes ſoins à retablir l'équilibre du Commerce, puiſque c'eſt l'unique moyen pour retenir les Eſpeces dans un Pays. Dès que le Commerce ſera retabli dans une juſte proportion; dès que les Monnoyes ſeront reglées ſur un pied ferme & ſtable

ſtable dans le Royaume, il faut leur donner leur premier prix.

§. IX.

Mais comme tout ce qu'on dit touchant les Monnoyes & de la façon de les regler, ne tend à aucun autre but qu'à celui de decouvrir comment les Richeſſes d'un Pays ſe peuvent augmenter, & qu'il eſt conſtant, qu'il n'y a point d'autre moyen pour obtenir l'avantage d'avoir abondance d'Eſpeces, (leſquelles ne repreſentent les richeſſes, que parce qu'elles ſont la meſure & la Valeur des Marchandiſes ou des choſes qui font l'objet du trafic) que celui de faire attention à ſon Commerce; il s'agit maintenant de prouver cette Thèſe importante, que la felicité & la proſperité d'un Pays dependent de ſon Commerce, & de demontrer qu'une ſituation auſſi fortunée d'un Etat rejaillit non ſeulement ſur les ſujets, mais auſſi ſur le Souverain même; puiſqu'elle contribuë à augmenter ſa gloire, & à l'enrichir. Cela étant, il eſt indiſpenſablement obligé de s'appliquer avec ardeur, à faire feurir, ſur toutes choſes, le Commerce dans ſes Etats.

§. X.

Et effectivement ſi nous nous formons l'idée d'un Pays dans lequel l'Induſtrie règne, & dans lequel on voit rouler une prodigieuſe quantité d'argent; nous ne pou-

vons douter que les habitants d'un tel Pays n'attribuent cette heureuse abondance aux soins paternels de leur Souverain, & qu'ils en sont penétrés de la plus vive reconnoissance: ils seront donc toujours prêts & très-empressés à fournir à leur Prince, les sommes dont il peut avoir besoin dans quelque cas pressant ou pour quelque entreprise avantageuse.

§. XI.

Et afin qu'on ne croye pas que cela ne se pourra faire que très-difficilement, ou qu'il sera même impossible, il est essentiel de considerer, que rien ne paroit difficile & encore moins impossible aux sujets, lorsqu'il s'agit de leur frayer le chemin pour pouvoir faire valoir les Arts, les Manufactures & leur Industrie. Il suffit qu'ils aient devant les yeux le but, auquel un tel bien les peut conduire, pour leur faire tout de suite embrasser une telle entreprise quelque difficile, quelque épineuse qu'elle soit. La raison en est claire: un tel projet procure de nouveaux debauchés à leurs Manufactures, & fait valoir leurs Ouvrages; c'est une nouvelle route par laquelle on attire l'argent des Etrangers. Comme les moyens pour parvenir à une fin aussi desirable, que nous venons d'exposer, sont en eux-mêmes très-aisés, ils le deviendront encore plus, si les Souverains sont bien convaincus eux-mêmes, qu'il n'y a point de delice qui soit comparable à celui de pouvoir rendre leurs

leurs peuples heureux, en facilitant tout ce qui peut contribuer à faire valoir leur Induſtrie. Si ces mêmes Princes daignent examiner ce qui ſe pratique chez tant d'autres Nations, combien celles-ci gagnent en faiſant valoir conſtamment leurs Manufactures, ils ne négligeront certainement rien, pour introduire auſſi ces mêmes cauſes des richeſſes dans leur propre Pays.

§. XII.

De-là il s'enſuit, que tout Pays dans lequel on ne cherche pas à faire valoir l'Induſtrie des ſujets, à établir des Manufactures, à multiplier les productions des Denrées & autres crûs du Pays ſoit pour l'uſage de ſes propres ſujets, ſoit pour en pourvoir les autres Nations qui en peuvent manquer, il s'enſuit, dis-je, qu'un tel Pays eſt moins fortuné que les autres.

§. XIII.

Car il ſeroit du dernier ridicule de ne point mettre à profit les richeſſes naturelles d'un Pays & de ſouffrir que les productions de ſon Terroir ſe perdent, tandis que l'heureux ſuccès des autres Etats donneroit des preuves inconteſtables, que quand même un Pays ſeroit ſterile, encore qu'il ne produiroit pas tout ce dont il a beſoin, ni les matériaux requis pour faire valoir ſes fabriques, l'Induſtrie doit toujours être encouragée & aller ſon train pour y ſuppléer.

Les Anglois nous en fourniſſent un exemple des plus deciſifs : ils ont diverſes Manufactures d'or & d'argent quoiqu'il n'y ait point de mines de ces metaux dans leur Iſle & qu'ils ſoient obligés de recevoir des Pays éloignés, les matières qui font le fondement de ces ouvrages. Il en eſt de même des Hollandois : leurs Provinces ne leur donnent que très-peu ou point de laines, & non obſtant cela, ils ne ceſſent de fabriques avec une induſtrie incroyable toutes ſortes de Draps & autres Etoffes pour l'uſage & la commodité de toutes les Nations de l'Europe. Concluons de-là, que les Princes qui s'appliquent à faire valoir l'induſtrie de leurs ſujets, trouvent en eux une reſſource ſure & immanquable, & parviennent par-là à la réuſſite de tout ce qu'ils voudront entreprendre pour le bien de leurs Etats.

§. XIV.

Mais afin qu'on ne croye pas que ce que nous venons d'expoſer, ne ſoit que l'effet d'une belle Speculation : il ſera eſſentiel de demontrer ici, comment on peut effectivement parvenir à un auſſi heureux ſuccès, & voir fleurir dans l'Etat, & parmi les ſujets, cette Induſtrie, ces Arts & ces Manufactures qui enrichiſſent le Commerce & le rendent ſi brillant. Mais puiſqu'on ne ſçauroit eſperer une heureuſe fin d'une entrepriſe à moins qu'on ne diſpoſe auparavant les moyens qui y peuvent ſurément conduire:

ſi

ſi donc un Souverain ſouhaite d'obtenir pour ſes Etats les avantages que nous venons d'expoſer (bien entendu que cette Règle s'applique différemment ſuivant la ſituation & les circonſtances de chaque Province) nous ſeconderons ſes intentions en propoſant un autre Exemple. Figurons-nous un Pays qui nous préſente par l'excellence de ſon terroir, par ſa ſituation avantageuſe & par le nombre de ſes habitants, tout ce qui eſt neceſſaire pour cooperer le but que nous deſirons, & que ſes circonſtances ſoient ſi avantageuſes qu'il puiſſe ſervir de modele aux autres; figurons-nous encore que ce Pays-là ſoit environné de la mer, & qu'il ait des vaſtes Provinces dans ſon centre; diſons encore que de belles plaines, fertiles en toutes ſortes de productions ſe trouvent dans le voiſinage des places maritimes, & que ſes ſujets s'occupent du Commerce tant par mer que par terre, mais qu'au contraire, il n'y ait que peu ou point de Negoce dans l'Interieur du Pays: telle étant donc la ſituation du Pays en queſtion, s'il s'agit d'examiner le bien qui reſulte de chacun de ſes attributs & comment on pourroit s'y prendre pour encourager les Arts & l'Induſtrie & pour faire fleurir ſon Commerce, il faut commencer cet Examen par les places maritimes.

§. XV.

La meilleure methode pour y proceder ſera, de voir ſi ces Provinces produiſent quan-

quantité de Grains, des Vins, & d'autres Denrées ſemblables, ſi ces productions ſont plus fortes que la conſommation, que les habitants en peuvent faire, ſi on peut en ceder aux Etrangers? Si cela eſt ainſi, & qu'on veuille exciter les ſujets à une plus grande culture de ces Denrées & porter les Etrangers à s'empreſſer d'acheter ces ſortes de Marchandiſes, voici ſuivant notre avis ce qu'il faudra faire. Il faut examiner ſoigneuſement & avec la derniere exactitude quels ſont les Pays qui font le même trafic d'exportation; s'ils ſont nos voiſins ou s'ils ſont eloignés de nous; & cela afin de trouver des Expedients pour engager les Etrangers à ſe pourvoir plutôt chez nous que chez eux; & on n'en ſçauroit decouvrir un meilleur, que de diminuer les Droits de ſortie ſur ces ſortes de Marchandiſes; quand même on devroit abolir tout-à-fait les dits Droits, n'importe, l'avantage qui en reſultera ne ſera pas équivoque.

§. XVI.

Premierement le profit d'un tel Commerce qui retomberoit entierement ſur les ſujets, les mettroit très en état de dedomager le Prince de ce vuide dans ſon Treſor, par l'acquit des autres Impôts qu'il pourra leur impoſer, & qu'ils ſeront très en état de pouvoir payer; & puiſque alors leur Commerce *actif* ſurpaſſeroit leur Commerce *paſſif*, il en reſulteroit cette Conſequence

ce immanquable, que les cours de leurs Changes baiſſeroient: ils auroient donc l'or & l'argent pour fabriquer leurs Monnoyes à meilleur marché. Le profit qui ſe feroit à cet égard ſeroit des plus conſiderables & repareroit amplement ce que le Treſor auroit perdû, en ſe relachant ſur les Droits de ſortie ſur les Grains & les autres Marchandiſes de cette nature.

§. XVII.

Paſſons maintenant aux Provinces ſituées dans les Terres. Nous avons ſuppoſé qu'elles ſont eloignées de la Mer, qu'elles ſont naturellement ſteriles & que leurs habitants ont peu ou point de Commerce, ni avec les autres Provinces du même Pays, ni avec les Etrangers, dont ils puiſſent faire quelque profit. Si nous étions appellés à ameliorer un tel Pays, à faire d'un peuple oiſif, un peuple induſtrieux, en y établiſſant des metiers utiles, l'uſage & le benefice desquels leur a été juſques ici inconnu; il ne nous ſeroit pas difficile d'indiquer de quelle façon il faudroit s'y prendre, & de quels moyens il faudroit ſe ſervir pour obtenir une fin ſi deſirable.

§. XVIII.

S'il eſt vrai (comme on n'en peut douter) que plus un Pays eſt peuplé, plus les finances du Prince proſperent; ſi on veut que ces Provinces ſtériles deviennent fertiles

les, & abondantes; ſi on deſire que leurs habitants prennent de l'émulation, qu'ils deviennent induſtrieux & artiſans habiles dans leurs profeſſions reſpectives: il n'y aura point de moyen plus efficace, que celui de faire en ſorte, qu'ils puiſſent vivre à ſi bon marché, que leur ſubſiſtance ne leur coute que peu de choſe. Et quoique cela ne ſe pourra faire, ſans que le Treſor du Prince les decharge des Impôts qui leur auront été impoſé; cependant ſi on veut bien ſe rappeller ce que nous avons dit plus haut, que le Treſor profite infiniment de l'augmentation du nombre des habitants; il eſt conſtant qu'il doit faire ce ſacrifice de bonne grace. Si on conſidére au ſurplus avec attention l'importance d'un tel negoce intérieur & de l'Induſtrie du Peuple; il n'y aucun doute, qu'il ſoit même de l'interêt du Treſor de ſe relacher ſur la perception de ces Impôts: il doit au contraire fournir dans le beſoin de l'argent pour établir des nouvelles Manufactures & nommer des Inſpecteurs habiles pour y avoir l'œil. Henri VII. Roi d'Angleterre ſuivoit les mêmes Maximes: nous liſons de lui, qu'il fourniſſoit des ſommes conſiderables pour avancer le Commerce, & qu'il en prêtoit aux Marchands; auſſi laiſſa-t-il à ſon ſucceſſeur ſon Royaume en très-bon état.

§. XIX.

Et afin qu'un tel deſſein puiſſe dévenir d'autant plus avantageux, il faut encore ſui-

ſuivre ce conſeil, de s'appliquer, lorſque la terre deviendra fertile, à en rendre les recoltes encore plus abondantes; & cela ſe pourra faire de la maniere ſuivante.

§. XX.

Suppoſé que ce Pays ſoit abondamment pourvû de ſoyes & de laines, qui ſont la baſe principale des Manufactures de ce genre, leſquelles comme il eſt averé ſont les plus etenduës de toutes les fabriques; ſuppoſons encore, que ces mêmes ſoyes & laines s'y trouvent en ſi grande quantité, qu'elles ſuffient non ſeulement aux beſoins des ſujets, mais qu'on en puiſſe encore faire commerce avec les Etrangers: dans ces circonſtances, ſi on ſouhaite que l'exportation de ces Marchandiſes devienne plus conſiderable, ſi on veut multiplier les meuriers & les fermes, qui donnent les ſoyes & les laines, voici comment on doit s'y prendre. Dès que ces productions auront paſſé au metier; dès qu'elles ſeront devenües Manufactures, il faut les affranchir de tous Droits de ſortie du Pays, de quelle nature qu'ils puiſſent être. Outre cette ſage précaution, il faut encore laiſſer entrer dans le Pays franc d'impôts, ces Marchandiſes ſimples ou crües, que les ſujets peuvent travailler eux-mêmes dans leurs fabriques, de même que celles dont on peut avoir beſoin pour faire des nouvelles modes en les mêlant avec les ouvrages de ſoye & de laine; comme par exemple les laines

nes étrangeres plus fines que celles du Pays, les Caſtors, les poils de Chameau, les Cottons, & autres ſemblables, qui pourront contribüer à l'utilité & à la perfection des Manufactures. Il eſt encore à obſerver qu'on ne doit point mettre d'Impôt ſur la Conſommation des nouvelles Manufactures que les ſujets employeroient pour leur propre uſage.

§. XXI.

Ainſi dès qu'un Prince eſt ſerieuſement intentionné de prendre cette route, & d'achever un ouvrage auſſi ſalutaire, il peut être aſſüré qu'il réüſſira & qu'il ſe dedommagera amplement de cette perte volontaire qu'il a fait ſouffrir à ſon Treſor, en faveur de ſes ſujets, de même que de tout l'argent qu'il leur aura avancé pour faire valoir leur Induſtrie. C'eſt alors qu'il verra prendre une nouvelle face à ſes Etats, leſquels n'ayant point eu de Commerce auparavant, n'ayant été que très-peu peuplés, commenceront à fleurir par cette heureuſe revolution, & ſe trouveront remplis d'une foule d'habitants habiles dans toutes ſortes d'Arts & de Manufactures; les Etrangers qui à peine les connoiſſoient s'y rendront maintenant & contribueront à leur luſtre. Les choſes étant portées à ce point, rien n'empêchera le Prince de pouvoir profiter du gain que ſes ſujets feront, en leur impoſant des nouvelles Taxes proportionnées à ce benefice, leſquelles feront entrer avec

avec usure dans le Tresor, les sommes qu'il a été obligé de sacrifier. Cette réüssite immanquable se confirme par un exemple moderne. Nous n'avons qu'à jetter les yeux sur Pierre le Grand, Empereur de Russie: ce celebre Monarque trouva bientôt le moyen, en accordant des franchises & des Privileges aux Etrangers, de faire sortir une superbe Ville du milieu des marais, Ville qui conteste à juste titre la preference à la Capitale, & qui remplie de nouveaux habitans, d'Artistes & de Manufactures, est devenüe le centre du Commerce de ce vaste Empire, avec le reste de l'Europe.

§. XXII.

Ayant jusques ici traité fort au long de quelle façon il faut s'y prendre pour introduire les Arts dans un Pays, & ayant demontré en même temps, combien il importe aussi au Tresor du Prince que les habitants d'un Etat soient occupés à des metiers utiles, il est aisé à juger de là qu'il n'y a rien de plus pernitieux pour un Pays que de ne pas faire toute l'attention requise pour empêcher l'Entrée des Manufactures étrangeres, soit pour l'usage de la Cour, soit pour celui des sujets. Le prejudice qui en resulte est d'autant plus considerable, & devient d'autant plus sensible que ceux qui n'en penetrent pas le fond, se font illusion à cet égard & s'imaginent qu'une telle entrée est plûtôt utile que desavantageuse.

§. XXIII.

A la vérité quand on ne fait attention qu'aux Droits d'entrée que ces sortes de marchandises rapportent au trésor, on ne peut disconvenir qu'elles sont avantageuses au Pays dans ce point de vûe: mais il s'en faut de beaucoup qu'on decouvre en raisonnant ainsi les pertes cachées que ces marchandises étrangères causent, lesquelles appauvrissent reellement tout à la fois & le tresor du Prince & les sujets. Voici en effet ce qui résulte de cette prétenduë utilité. Si le Prince met dans ses coffres vingt pour cent pour les droits d'entrée, le Pays même & les sujets y perdent quatre vingt; il en arrive de plus qu'on prive par-là non seulement les sujets, des moyens de faire valoir leur Industrie dans les mêmes genres, mais qu'on empêche aussi, que les fabriques d'un Pays puissent fleurir, & que les Etrangers s'y rendent pour faire leurs emplettes, puisque les sujets eux-mêmes ne pourront point s'en servir.

§. XXIV.

Ainsi nous estimons, que dans un Pays, que nous voulons faire passer pour un modéle d'une Oeconomie, dans lequel nous voulons faire valoir l'Industrie, nous estimons disje, qu'on y doit défendre toutes les Marchandises étrangères, desquelles on peut se passer. Si après cela ses propres Manufactu-

factures n'étoient pas suffisantes pour les besoins des sujets, & qu'on fût contraint d'admettre des Marchandises étrangères, il ne faudroit jamais perdre de vûe, l'intention de reveiller par là l'Industrie des sujets, pour tacher qu'ils y puissent suppléer eux-mêmes dans la suite, par leurs propres fabriques. Il n'y aura point d'éguillon plus puissant pour les y porter, que celui de leur faire sentir le gain considérable que cela leur apportera: l'avidité innée de devenir riche, laquelle ne s'efface jamais & qui ne fait au contraire qu'accroitre tant que l'homme vit, les y engagera bientôt. Dès qu'on sera une fois desaccoutumé de l'usage de ces Manufactures étrangères, il faut en charger l'entrée avec des droits si hauts, que les sujets soient contraints d'en demander eux-mêmes l'entiere prohibition, & ils ne tarderont pas long tems à la solliciter.

§. XXV.

Mais le point le plus essentiel, pour parvenir au but que nous venons de proposer, le point qui peut contribuer plus que quoi que ce soit, à faire valoir l'industrie & à procurer l'avantage & l'augmentation du Commerce, est, que le Prince ne néglige ni soins ni peines pour faire en sorte, que la circulation des Espèces devienne de plus en plus considérable parmi ses sujets; car plus l'argent roulera parmi eux, plus le Commerce intérieur s'étendra au profit des su-

jets & du treſor. Il n'eſt pas difficile de connoitre que cette theſe eſt fondée ſur la plus exacte vérité, pour peu qu'on y veuille faire attention.

§. XXVI.

Car ſi nous conſiderons la diſtribution oeconomique d'un Pays, ſi nous rangeons ſes habitants en diverſes claſſes, ſuivant leur naiſſance, leurs charges, leurs emplois & leurs métiers; nous trouverons que l'argent qui y circule eſt diſtribué de façon, que plus le nombre des gens d'un certain rang prédomine, moins ils peuvent faire fructifier leur argent, de ſorte que leurs capitaux ne rapportent qu'un modique intérêt: ſi nous deſcendons par degre de cette claſſe, ſi nous parcourons les diverſes branches du Commerce, nous verrons que le gain que celui-ci procure, fait infiniment plus valoir l'argent: ſi nous deſcendons encore plus bas, ſi nous pénétrons dans cette foule de gens dont le Negoce, quoique à la vérité vil & bas, eſt cependant vigoureux, actif & très-étendu, nous expérimenterons que l'argent ſe trouvant dans un mouvement perpetuel, a la force de ſe multiplier d'une façon immenſe parmi eux.

§. XXVII.

Et effectivement ſi ceux de la première claſſe, privés de toute induſtrie, ne tirent de

de leurs capitaux placés sur des terres ou dans les fonds publics, qu'environ deux ou trois pour cent, les autres qui en ont, doivent à proportion faire au contraire des profits plus considérables; & ceux enfin de la dernière classe pour peu qu'ils aient d'argent dans leur Commerce, en doivent retirer des bénéfices immenses: Et comme cette classe de gens est la plus nombreuse d'un Etat, certainement on ne peut examiner ceci sans découvrir en même tems, quel Commerce immense un Royaume peut faire dans son propre centre; & qui est-ce qui ne sent pas, de ce que nous venons d'exposer, combien il est important pour l'utilité des sujets, du trésor & même de toute la Monarchie, qu'on fasse attention, que la circulation de l'argent devienne de jour en jour plus considérable? parceque non seulement les sujets sont à mêmes par ce moyen de pouvoir augmenter facilement leur propre entretien, mais que le trésor en profite aussi lui-même, par les impôts qu'il peut mettre sur les vivres, & sur les habillements.

§. XXVIII.

Il en résulte aussi de la manière du monde la plus évidente, combien peu sont avantageux pour un Royaume, les conseils de ceux, qui s'imaginent de rendre un grand service au trésor du Roi, en inventant des nouveaux moyens, pour en augmenter les revénûs. Ces sortes d'expédients ne peu-

vent manquer d'empêcher le cours & la circulation de l'argent : il eſt donc certain que le Commerce en ſouffre. Un tel empêchement de circulation ſeroit capable de ſapper les fondements d'un Etat, quelques ſolides qu'ils puiſſent être ; car quand même il paroitroit très avantageux, d'augmenter les revenus du Prince par cette methode, on ne doit pas auſſi perdre de vûe, qu'on peut deſécher la ſource d'où ils decoulent en en voulant trop tirer. Il en eſt du Corps politique, comme du corps humain : ſi celui-ci ſe doit bien porter, il faut que chaque membre qui le compoſe, ſoit ſain & robuſte. Ajoutons-y une ſeconde comparaiſon : tout comme une plante ne ſçauroit vivre, ſi on la prive du ſuc nourricier, duquel dependent & ſa végétation & ſa conſervation ; les forces d'un Royaume s'anéantiſſent tout de même, dès qu'en empêchant la circulation des Eſpeces, on arrête le cours du Commerce & l'induſtrie des ſujets, puiſque l'un & l'autre ſont les véritables richeſſes d'un Pays.

§. XXIX.

Comme nous avons ſuffiſamment expliqué juſqu'ici tout ce qu'on doit généralement obſerver dans un Royaume, pour faciliter ſon Commerce, pour en corriger les defauts, & pour inſpirer l'induſtrie aux ſujets : il nous reſte de parler encore de ce qui concerne le Prince en particulier, de ſon entretien perſonnel & de la depenſe qu'exige

qu'exige le Gouvernement tant civil que militaire.

§. XXX.

Comme cette partie ſe doit trouver dans les Revenus publics, dans les Droits Seigneuriaux, dans des certaines entrepriſes & dans d'autres arrangements ſemblables, on ne ſent que trop qu'il faut avoir un ſoin des plus exacts & une attention infatigable, pour adminiſtrer toutes ces diverſes branches.

§. XXXI.

Non obſtant la coutume preſque générale, de donner les revenus publics en ferme à des particuliers, malgré le préjudice que le treſor du Prince en reſſent, il ne ſera pas hors de propos d'obſerver ici, combien il ſeroit plus avantageux & pour le Souverain, & pour ſon treſor, ſi le premier rappelloit à lui la diſpoſition de ces revenus & s'il les faiſoit adminiſtrer en ſon nom. En effet outre que le réglement des revenus publics eſt une affaire d'une telle importance, que la direction en paroit mieux placée entre les mains du Prince (puiſqu'elle n'a pour but que le maintien de ſa grandeur & de ſa dignité) qu'elle ne l'eſt entre celles de quelques ſimples particuliers, il y regneroit une intelligence plus parfaite, & on verroit traiter les choſes avec une certaine autorité pour les acheminer à

leur réuſſite, à la quelle on n'oſe pas s'attendre de la part de ces mêmes particuliers; la raiſon en eſt claire, parce que ceux-ci ne ſont pas toûjours pourvûs d'un genie aſſez vaſte, & qu'ils n'ont pas toûjours la force en mains pour peu qu'ils ſoient éloignés du Souverain pour pouvoir apporter des remédes prompts & efficaces dans de certains cas épineux, malgré leur habileté & les talens qu'ils peuvent avoir.

§. XXXII.

Si nous refléchiſſons enſuite ſur les revenus mêmes, il eſt évident que l'entrée en ſera infiniment plus conſidérable, lorſqu'ils ſe dirigeront au nom du Prince que quand ils paſſent par les mains d'un ſimple Fermier: parce que ces derniers n'ont point d'autre but que celui de s'aſſûrer un bénéfice certain ſur la recette annuelle, aux depens du treſor; ils travaillent donc plûtôt pour leur propre avantage, que pour celui du public. Concluons de tout ce que nous venons de dire, qu'il eſt ſalutaire & avantageux pour tout Royaume & pour toute Republique qu'on ne donne que les petits droits, ceux de peu de rapport & d'importance, & les autres dont la Collecte eſt trop étenduë, qui ſont ſujets à trop de détails & qui exigent trop d'application de la part du Prince & de ſes Miniſtres; qu'on ne donne, dis-je, que ceux-ci en ferme aux particuliers, parce que cette exploitation leur eſt convenable; mais que tous les grands reve-

revenus comme par exemple les droits des Douanes, la conſommation du ſel & autres, la taxe ſur les terres, & toutes les autres entrées de cette nature doivent s'adminiſtrer au nom du Prince par des perſonnes habiles & éclairées.

§. XXXIII.

Mais ſi par des motifs juſtes bien fondés, le ſyſtème que nous venons de propoſer, paroiſſoit tout-à-fait impracticable dans quelque Royaume, & qu'il fallût avoir recours ſuivant la coutume de pluſieurs Souverains, aux particuliers pour leur donner les revenus en ferme; il faut alors faire en ſorte que les fermiers donnent la même ſomme que le Prince en pourroit tirer, s'il les faiſoit adminiſtrer lui-même; & lui par conſequent doit les maintenir & les ſoutenir de toute ſon autorité.

§. XXXIV.

De quelle façon que la perception de ces Droits s'adminiſtre, que ce ſoit le Prince qui s'en charge lui-même ou que le ſoin en ſoit commis à des particuliers, il eſt de la dernière importance, qu'on veille avec vigilance pour empêcher toute fraude, & qu'on prenne pour cette fin toutes les précautions imaginables, qu'on uſe même de rigueur afin que le Domaine ne ſoit point lezé. Ainſi pour éviter, que le treſor du Roi ne perde rien des Droits qui lui ſont dus, par

les fraudes & les Contrebandes, il ne faut point balancer d'en appuyer la Recette par le bras militaire, tant dans l'Interieur du Royaume, que sur les frontieres, & donner des ordres si précis aux troupes employées pour cela, qu'on en puisse retirer l'effet desiré, lequel on ne sçauroit obtenir autrement.

§. XXXV.

Pour maintenir encore plus inviolablement le Droit des Gabelles, on pourra encore mettre en exécution un Projet très utile, lequel porteroit toutes sortes de personnes, & surtout ceux qui approchent de plus près la Personne sacrée du Prince, à donner un bon exemple à cet égard. Ce Projet consiste, à faire payer par le Tresor, les Impôts de tout ce que le Prince a besoin pour sa propre maison, de tout ce que les Ministres étrangers font venir pour leur usage, parce qu'il ne faut point toucher à leurs franchises, quoi qu'elles soient onéreuses. L'avantage qu'on retireroit de ce Projet, seroit, qu'outre qu'on suppléeroit au vuide que ces Exemtions donnent dans les Coffres du Souverain, on auroit un compte juste, combien ces divers Droits rendent, & on empêcheroit en même temps par là, que la fraude ne s'en mêle pour introduire sous ce pretexte une plus grande quantité de Marchandises que celle qu'on a declarée.

§. XXXVI.

§. XXXVI.

Cette façon de regler les finances, que nous venons de propoſer, ſeroit non ſeulement utile, en ce que l'argent qu'elle feroit rentrer dans le Treſor, egaleroit les ſommes que les Particuliers auroient gagné dans les fermes, & la valeur des Droits inexigibles, par les raiſons ci-deſſus alleguées, mais on y trouveroit encore cet avantage, que les Manufactures du Royaume en profiteroient infiniment, puiſqu'en fermant le chemin aux Marchands, de pouvoir faire entrer impunement toutes ſortes de Marchandiſes en fraudant les Droits, on leveroit le plus grand obſtacle qui s'oppoſe aux Progrès des Manufactures. Et enfin il en arriveroit, (& ceci merite certainement qu'on y faſſe attention) il en arriveroit, dis-je, qu'on donneroit du ſoulagement aux familles de ces Marchands, leſquels agiſſant de bonne foi & ſe conformant exactement aux loix de la Douane, ſe trouvent fort reculés dans leurs ventes, ne pouvant donner leurs Marchandiſes auſſi bon marché, que ceux qui y gagnent tout de ſuite la valeur des Droits, en les faiſant entrer en fraude dans le Royaume. Concluons donc qu'un tel arrangement & qu'une telle Circonſpection ſur la matiere des Impôts, procureroient des grands avantages, & remedieroient à bien des deſordres.

§. XXXVII.

§. XXXVII.

Si nous voulons que le modele d'un Etat que nous avons examiné jusques ici, par rapport à l'état de ses finances, obtienne son dernier degré de perfection, il reste encore à demontrer, comment on peut mettre toutes ces maximes en pratique afin de parvenir d'autant plus facilement au but desiré.

§. XXXVIII.

Comme il est certain qu'il faut adopter un système fixe & bien digeré, lequel nous puisse servir de guide, & ne le jamais perdre de vuë si nous voulons mettre de l'arrangement dans nos affaires, il est aussi de la derniere évidence, qu'il faut observer la même chose, par rapport aux finances, l'administration œconomique d'un Pays, parcequ'on ne scauroit s'en promettre autrement un heureux succès. Ainsi il faut qu'un Etat suive les mêmes regles par rapport à son œconomie, qu'il observe dans ses affaires politiques & militaires; & comme il donne dans celles ici diverses Inspections & differentes Charges, afin que chaque branche soit conduite avec ordre, il est aussi essentiel, qu'il en fasse autant par rapport à la direction du Commerce, & des Manufactures.

§. XXXIX.

§. XXXIX.

En Conſequence de cette Theſe, il me ſemble qu'il ſeroit tres-à propos, de former une aſſemblée de gens habiles & prudents, dont chaque membre auroit ſuivant ſa portée, l'inſpection d'une branche particuliere. Ces membres doivent être choiſis dans tous les ordres de l'Etat: on y doit admettre des nobles, des Gens de Robbe, des Banquiers & les Conſuls ou Chefs & Jurés des arts & metiers. Chaque membre doit être en droit de donner ſa voix dans toutes les affaires qui ſeront diſcutées devant cette Aſſemblée. Il y faut ſurtout faire des loix, pour l'exacte obſervation des ordonnances conſulaires, afin de maintenir dans toute leur vigueur, les Reglements faits pour l'avancement des differents metiers.

§. XL.

De plus, comme rien n'engage plus les hommes à ſe faire un merite auprès du Public, que la ſatisfaction de s'en ſentir eſtimés & de recevoir des marques d'honneur qui les diſtinguent des autres; le Souverain feroit parfaitement bien s'il accordoit aux Nobles & aux Gens de Robbe qui ſeroient pourvûs de ces charges, des Privileges & des prerogatives, s'il leur aſſignoit un honnoraire annuel proportionné aux peines qu'ils ſeroient obligés de prendre: il diſtingueroit par là le Commerce, & lui donneroit un nouveau luſtre.

§. XLI.

§. XLI.

En effet ſi le Souverain accorde pluſieurs prerogatives, ſignes de ſa Grandeur, à ſes ſujets & dans l'état politique & dans l'état militaire; ſi nous les voyons avancer par leur merite, entrer dans les Conſeils, & parvenir dans les Charges, aller de pair avec la Nobleſſe; pourquoi ne feroit-il pas auſſi attention, à ceux qui s'appliquent à faire valoir le Commerce, & qui par leur penetration dans les affaires œconomiques, peuvent par leurs conſeils, être d'une grande utilité à l'Etat & qui à juſte titre en ſont les ſoutiens? Au reſte, perſonne ne ſçauroit diſputer, que le Commerce eſt l'appui de l'autorité Royale, & la ſource des Richeſſes qui rendent les Monarchies plus puiſſantes, & plus reſpectables. Ne ſeroit-il donc pas étonnant, ſi on vouloit refuſer des marques d'eſtime à ceux qui ont les talents & la capacité pour le faire fleurir?

§. XLII.

Le peu de cas qu'on fait dans pluſieurs Pays de ceux qui s'appliquent au Commerce eſt très pernicieux, là, où il eſt en vogue par pluſieurs raiſons, mais particulierement par rapport à la Nobleſſe, puiſque nombre de Gentilshommes ne manquent ni d'argent ni de genie, & ſeroient par conſequent plus en état de negocier que les autres; mais un malheureux prejugé ne leur permet pas de s'en mêler. Les Anglois penſent d'une façon bien differente ſur ce chapitre; chez eux les Cadets des premieres fa-

familles de ces Royaumes ne dedaignent point d'augmenter leur patrimoine, en trafiquant. Cette nation ne poſſederoit pas tant de Richeſſes ſi elle avoit la même averſion pour le Commerce, qu'on voit regner dans d'autres Royaumes, où il ſemble qu'un Noble derogeroit à ſa naiſſance s'il ſe mêloit de negocier.

§. XLIII.

Mais pour prouver qu'on ſe trompe très fort en jugeant, que le Commerce eſt au deſſous d'un homme de Naiſſance, il eſt bon de remarquer, qu'on n'a jamais regardé comme une honte chez les nations les plus polies, de tacher d'augmenter ſon propre bien, & de contribuer à faire fleurir celui du Public: il eſt connû que les anciens Romains montoient de la Charuë à la Dictature & aux plus hautes Charges militaires. Si donc ceux qui ne connoiſſoient qu'une honnête œconomie, furent jugé dignes d'être diſtingués des autres & d'occuper des Emplois honorables; combien ne doit-on donc pas eſtimer & honorer ceux dont les travaux n'ont point pour but la ſimple adminiſtration d'une terre, d'une maiſon, mais qui dirigent la vaſte œconomie d'un Royaume ou d'un Pays? Ce même Raiſonnement prouve encore ce que nous avons dit, au commencement de cet Ouvrage, que le Commerce a toujours été honorable & même à un tel point, que les plus grands Philoſophes & les Legiſlateurs les plus célebres n'ont pas crû s'avilir en l'exerçant: Thales, Solon, Hypocrate, Platon, ſervent d'exemple.

§. XLIV.

§. XLIV.

Concluons cet Ouvrage par ce Raisonnement: Si un Monarque se determine d'introduire dans ses Etats le Systeme & les Reglements que nous avons exposé jusques ici; s'il est sérieusement resolû, d'etendre son Commerce, d'animer les sujets pour cette fin, & les rendre réellement habiles dans l'art de negocier; il ne pourra rien faire de mieux & de plus efficace, que de declarer publiquement, que tous ceux (à l'exception cependant de ceux qui ne font qu'un petit Commerce en detail & en minuties) qui entreprendront le Commerce maritime, qui enverront des Marchandises dans les Pays étrangers, de même que tous ceux qui s'appliqueront à introduire les Arts & les Manufactures dans le Royaume, soient admissibles aux Emplois, aux Charges civiles & militaires; & si ces mêmes personnes sont Gentilhommes de Naissance, qu'ils ne derogeront point par-là à leur qualité, de sorte que les Enfants qu'ils auront pendant qu'ils exerceront le Commerce seront reputés Nobles avec droit de pouvoir aspirer à toutes les Charges tant militaires que civiles. Une telle déclaration de la part du Prince aura cet effet admirable, que le nombre de ceux entre ses sujets qui s'adonnent au Commerce, deviendra subitement plus considerable & plus nombreux, & que ceux-ci, devenus plus experts & attentifs, s'appliqueront avec zèle & ardeur, à faire valoir leurs talents pour enrichir leur Prince, leurs Concitoyens & en même temps eux-mêmes.

FIN.

Helmuth Halbach
Buchbindermeister